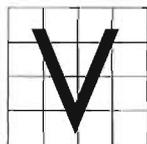
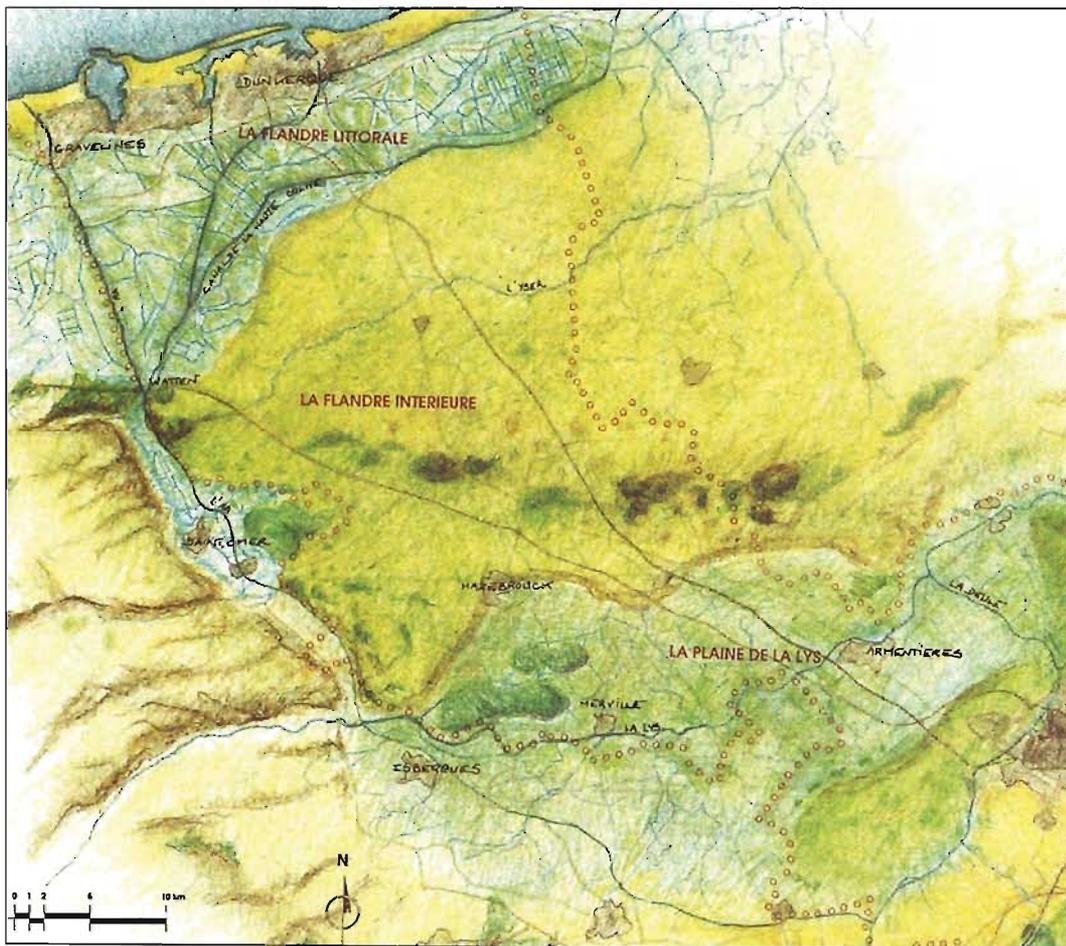


Présentation du grand pays
LA FLANDRE

Grands paysages <small>Entités paysagères</small>	FLANDRE LITTORALE	FLANDRE INTERIEURE	PLAINE DE LA LYS
	Les dunes littorales La plaine canalisée Les Moères	Les Monts de Flandre Les Marches de l'Audomarois Le Houtland intérieur	La plaine de la Lys
Thèmes	Ecologie de la Flandre		
	Industrie et littoral		En suivant la Lys
Sites		<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Le balcon de Pitgam</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Le mont de Watten</div>	
Itinéraires	La transflandrienne par itinéraire départemental 947 (de Lens à Bray-Dunes)		
	La route des crêtes par D.26 D.948 (de Steenvoorde à Watten)		
Fiches de :			

Grands Paysages : la Flandre littorale, la Flandre intérieure,
la plaine de la Lys

Fiche de Grand Pays
La Flandre



aste étendue soumise aux éléments, la terre de la Flandre nous raconte une culture et une langue fortement ancrées dans les traditions du nord de la France. Elle nous montre la ténacité de ses habitants face à cette terre sortie des eaux, asséchée, défrichée, cultivée et ardemment défendue des assaillants qui, à toutes les époques, la convoitèrent.

Mais par delà l'histoire, ce morceau de "Bas Pays" réputé pour sa platitude apparente, révèle mille et une variations à qui sait les observer.

Ici relief et milieu physique s'harmonisent et se lisent aisément : un plateau sédimentaire argileux surbaissé et jalonné d'une chaîne de petites collines aux calottes de silex épargnées par l'érosion. Une plaine maritime plus récemment découverte par la mer et délimitée à l'est par les plissements du plateau intérieur.

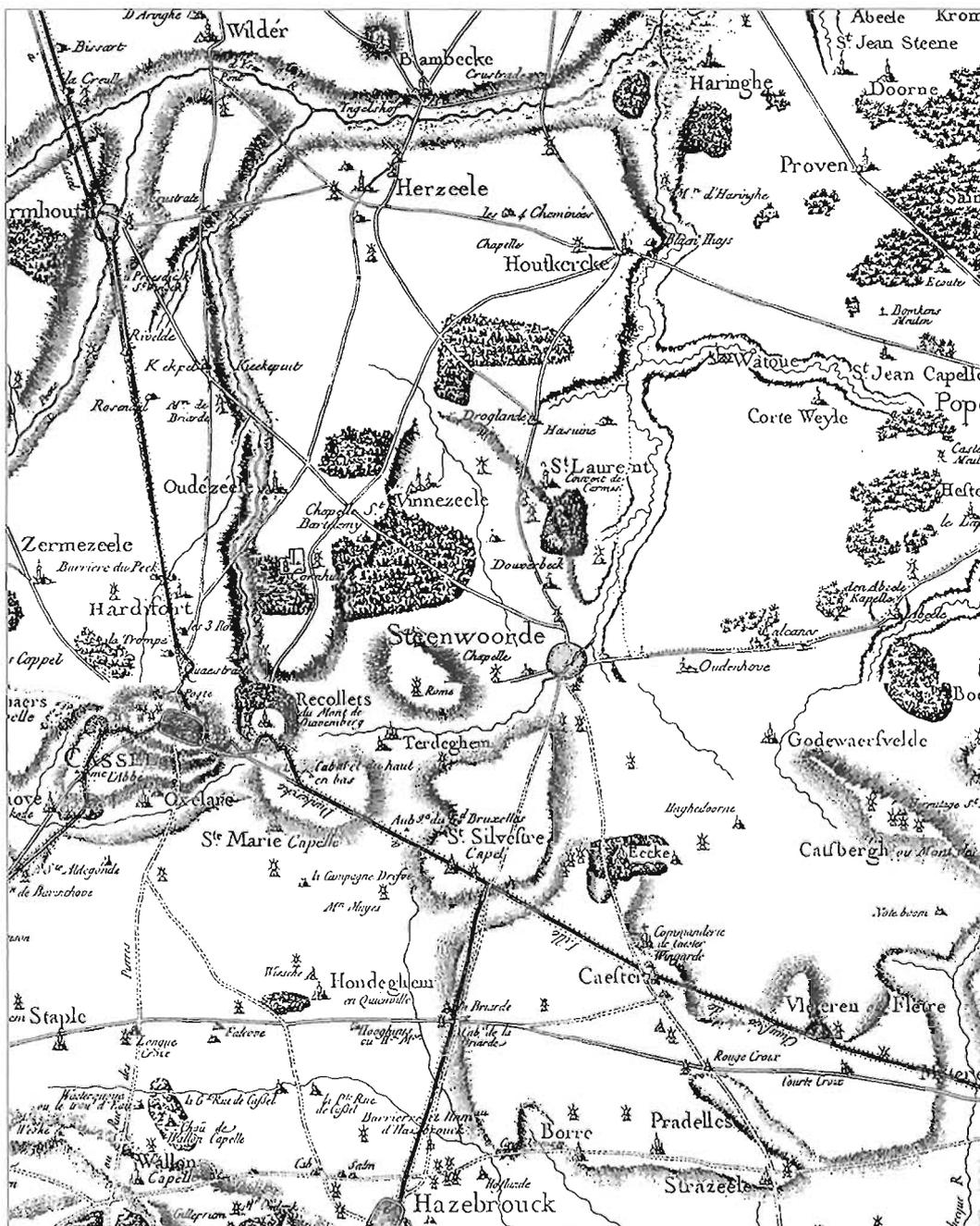
Ces formations anciennes se traduisent de manière plus sensible à travers l'histoire de l'occupation humaine. En effet, malgré un défrichement systématique qui atténua progressivement leurs différences, Houtland et Blootland se présentent encore comme les deux visages de la Flandre actuelle.

L'Houtland ou pays du bois, à l'origine un mélange de terre, d'eau et d'arbres, était encore, au tiers du siècle dernier, un dense bocage dont on retrouve toujours par endroits l'ambiance verdoyante.

Le Blootland ou pays nu, issu d'un assemblage d'îlots dispersés, conquis sur les laisses de la mer, reste encore à l'image de l'immensité des étendues aquatiques primitives.

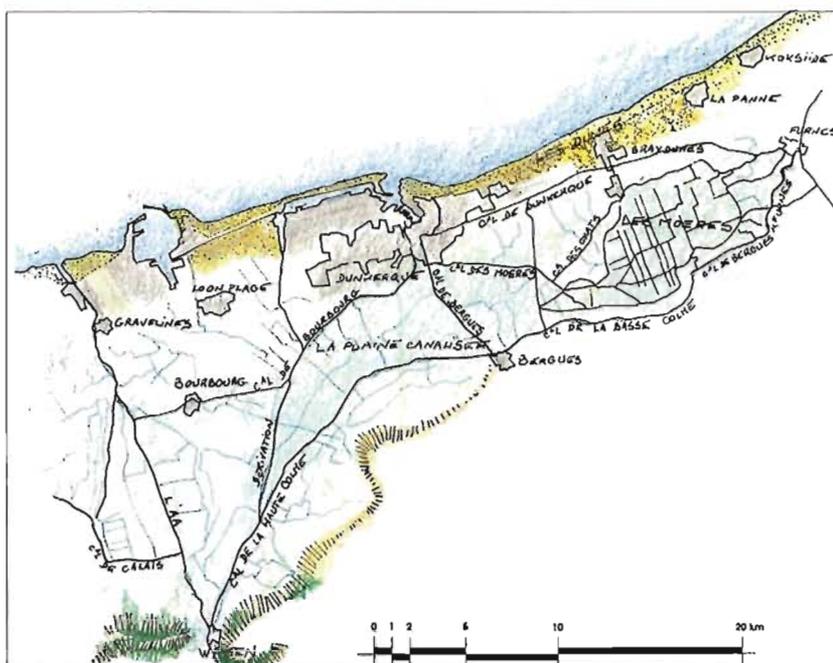
L'homme, à force de domestiquer l'eau et le vent, de structurer et rentabiliser les terres, a contraint cette Flandre immuable à s'appivoiser.

Aujourd'hui, elle gagnerait à retrouver un brin de liberté pour nous surprendre à nouveau et nous faire savourer sa nature sauvage.



D'après "Carte de Cassini" - 1815.

Fiche des Grands Paysages
La Flandre littorale



D

epuis la dernière transgression marine du dunkerquois, calé et protégé derrière les digues et son rideau de dunes, modelé par la mer et le vent, le paysage de la plaine littorale s'offre de Calais aux Pays-Bas et présente cette singularité topographique d'être quasiment toujours plan. Ces terrains aux altitudes très faibles et souvent inférieures à "0" sont des polders. Ils ont été tirés et protégés de l'onde par un labeur incessant amorcé après le VIII^{ème} siècle. L'équilibre ainsi créé est souvent précaire et l'invasion par l'eau saumâtre reste une éventualité toujours présente. Maîtriser et contenir l'eau est devenu un acte réflexe. Le fossé ou watergang, la vis d'Archimède, l'écluette, sont les éléments qui assurent à ces anciens marais des qualités agronomiques et permettent le séjour des hommes.

La spécificité de ce grand paysage est l'horizontalité presque absolue et la très forte densité des fossés sillonnant les cultures. C'est en référence à l'image que renvoie ce polder que le terme de "plat-pays" trouve ici sa plus judicieuse représentation : le réseau très dense de canaux sillonnant et armant l'ensemble du territoire, tant en milieu urbain qu'en milieu agricole, est plus présent dans les représentations cartographiques que dans le vécu des habitants. Quel que soit l'itinéraire emprunté en Flandre maritime, il longe ou franchit inmanquablement un canal, mais sans le donner à voir ou même le laisser percevoir.

La rigueur topographique confine à l'abstraction. Le vent, la ligne d'eau et

L'horizontalité du sol s'allie pour conférer une dimension sublime à ce paysage où l'arbre est rare.

L'industrialisation intensive et l'équipement portuaire industriel et commercial du littoral impliquent une modification importante des composantes paysagères. La propension à l'extension et à la densification de ces activités va jusqu'à remettre en question le

statut même de la plaine dans sa platitude, ses dimensions et sa spatialité.

Parcourir la Flandre littorale dans le département du Nord permet d'identifier trois entités paysagères distinctes. En contact avec la mer se déploient d'abord les dunes littorales, puis l'entité paysagère de la plaine canalisée incluant elle-même l'entité des Moères.

■ L'entité paysagère des dunes littorales

Le cordon dunaire est de formation relativement récente - postérieure au VIII^{ème} siècle - et s'étire en parallèle à la mer. Le vent sculpte les massifs de sable qui atteignent presque 30 mètres. Il crée des systèmes de pannes - ou creux - où la végétation se fait moins discrète grâce à l'eau de la nappe phréatique. Le cordon dunaire est rongé de toutes parts, à l'est de Dunkerque par les infrastructures de loisirs

et à l'ouest par l'industrialisation. Il offre néanmoins l'un des rares milieux "naturels" du Nord qui soit mis en continuité à l'est avec les réserves naturelles belges, à savoir, celles du Westhoek.

Les dunes sont des sites à préserver dans leurs aspects sauvages, pour les visions contrastées et ouvertes qu'elles offrent au nord sur l'horizon marin et au sud sur les polders aux cultures intensives.

■ L'entité paysagère de la plaine canalisée

Issus de l'ancien estuaire du fleuve Aa, de nombreux canaux - Aa canalisé, Haute Colme, Bourbourg - sillonnent les terrains de très faibles altitudes suivant une disposition en large éventail. Nous sommes ici au pays des waterings que créa le comte Philippe d'Alsace, au XII^{ème} siècle, pour assécher les terres maintenant sillonnées par les lignes haute-tension en provenance de la centrale de Gravelines. Aujourd'hui, le paysage est très ouvert, le regard arrive aisément à glisser sur plusieurs kilomètres de terres cultivées. L'eau maîtrisée s'enrichit du vocabulaire des watergangs et des multiples canaux à franchir ou à longer.

Une coupure s'est opérée le long de l'axe "Bergues-Dunkerque" : le canal, l'autoroute, la route départementale 916 et le chemin de fer y passent tous en parallèle et isolent visuellement, mais aussi physiquement, la partie est de la partie ouest.

La platitude des terrains n'est malheureusement pas créatrice d'obstacles pour les extensions urbaines et industrielles ni pour le passage des réseaux : le territoire, géré avec méticulosité depuis des siècles, semble aujourd'hui abandonné à toutes ces activités mangeuses d'espace. Seule, la conscience partagée de cette richesse territoriale et culturelle sera garante des excès et des réflexes des aménageurs.

■ L'entité paysagère des Moères

Cette entité paysagère est à la plaine canalisée ce que le style classique français du XVII^{ème} siècle était au style baroque : la forme la plus épurée. Nous sommes ici dans le domaine de l'orthogonalité et de l'horizontalité parfaites.

Les Moères sont les territoires les plus récemment tirés de l'eau, elles sont aussi le seul polder géométrique du Nord.

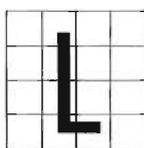
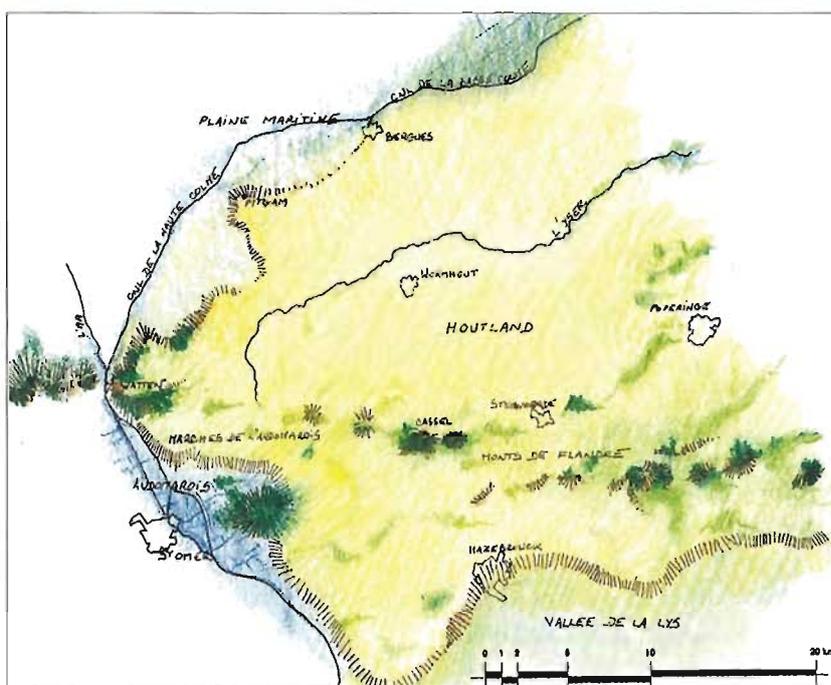
Après avoir franchi le Ringslot, - canal ceinturant l'entité -, les voies pénètrent dans un univers à la sobriété très affirmée. Le sol est systématiquement sillonné de fossés

rectilignes se coupant à angles droits. La route est toujours solidaire du canal. Le très petit nombre de fermes isolées maintient les qualités d'une perméabilité visuelle presque parfaite. Ce n'est que très ponctuellement que la végétation et les constructions parlent de densité. La richesse du vocabulaire paysager n'a donc pour s'exprimer qu'un choix limité de supports. Le pont, le talus, le fossé, l'accotement, la haie brise-vent sont autant de prétextes pour revendiquer l'identité des Moères.

- octobre 1993 - C.A.U.E. du Nord

Grand Pays : **La Flandre**

Fiche des Grands Paysages **La Flandre intérieure**



e Grand Paysage de la Flandre intérieure se revendique comme le territoire archétypal du pays flamand. Ce territoire se présente comme un léger bossellement de terrains constitués par la clyte, argile des Flandres. Le nom de Flandre évoque le plat-pays, mais la réalité offre aux promeneurs une vaste ondulation souple et agraire où les panoramas s'enchaînent d'une bosse à une autre sur un horizon de ciels mouvants et de terres travaillées : le contact avec la plaine de la Lys au sud et la plaine maritime au nord se réalise dans des situations de surplomb de quelques vingt mètres. Différences d'altitudes dérisoires pour qui n'est pas du Nord mais qui prend ici les dimensions d'une richesse paysagère insoupçonnable. Le passage d'un Grand Paysage à l'autre s'opère donc dans la soudaineté du franchissement des "talus". Néanmoins à l'est de Bergues, aux alentours d'Hondschoote, la situation est différente, la transition s'opère tout aussi brutalement par le passage du canal de la Basse Colme, alors que le gradient topographique est imperceptible. C'est aussi un pays très habité : partout des fermes isolées et des bourgs repérables à distance par leur clocher et leur beffroi. La forêt est inconnue et le bois seulement une composante paysagère de l'horizon aux confins de l'Houtland français. On retrouve les boisements aux sommets des monts à l'est et aux sommets des escarpements dominant le marais audomarois et les polders de l'ancien estuaire de l'Aa à l'ouest. Il faut aujourd'hui admettre que le mythe de "la Flandre boisée"

est devenu obsolète, et c'est plus souvent un paysage amorçant une sénescence des structures végétales que l'on peut contempler. Les abords de fermes isolées sont à ce titre riches d'enseignements. La Flandre est aussi le territoire qu'empruntent les routes et les chemins de fer menant de la métropole à la mer en reprenant parfois la direction des voies romaines venant de Cassel. Ce sont

des axes de lecture essentiels du paysage agraire. Les grandes infrastructures, comme le T.G.V. et l'autoroute reliant Dunkerque à Lille, induisent un compartimentage du territoire par les entraves tant visuelles que physiques qu'elles imposent.

L'Houtland, les Monts de Flandre et les Marches de l'Audomarois forment les trois entités paysagères de ce Grand Paysage flamand.

■ Entité paysagère des Monts de Flandre

Chevauchant la frontière au sud-ouest d'Ypres, un amas de petits reliefs - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, etc. - élanse vers le nord-ouest une ligne de petites éminences topographiques comme autant d'îlots sur une mer à la houle contenue.

Ce sont les témoins patents de l'histoire géologique de la contrée. Les strates de sol, méticuleusement empilées, nous sont rendues lisibles par la nature de la végétation qui y prospère. Les boisements

sommitaux ne font qu'accroître leur relative altitude. Depuis les bas plateaux, ces monts constituent des points de repères privilégiés dans les lointains. Ils se mutent en belvédères formidables sur l'étendue de l'Houtland et de la plaine de la Lys. Le Mont Cassel et son acolyte boisé, le Mont des Récollets, sont encore plus étonnants dans le dialogue qu'ils entretiennent avec la plaine. L'autoroute les a définitivement coupés de leurs congénères frontaliers.

■ Entité paysagère des Marches de l'Audomarois

L'extrémité sud-ouest de la Flandre intérieure présente une modification du paysage qui peut facilement passer inaperçue, à l'œil peu exercé.

Avant de s'affaisser dans la vallée de l'Aa et la dépression du Neuffossé, les ondolements topographiques se dynamisent - Wintersberg : 73 m., Clairmarais : 58 m. Mais la physionomie particulière résulte en grande partie de la présence beaucoup plus forte des bois. Ils occupent le sommet

et les pentes de ces petites collines et créent les conditions d'un paysage plus cloisonné et moins ouvert.

Le type d'habitat rural traditionnel laisse encore une large place à de petites chaumières. La proximité des pôles industriels d'Arques et d'Aire a entraîné la mutation de nombreux villages en entités résidentielles. Les bois et les vastes panoramas sur l'Artois sont certainement les moteurs de cette appropriation du territoire.

■ Entité paysagère de l'Houtland Intérieur

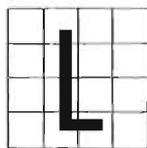
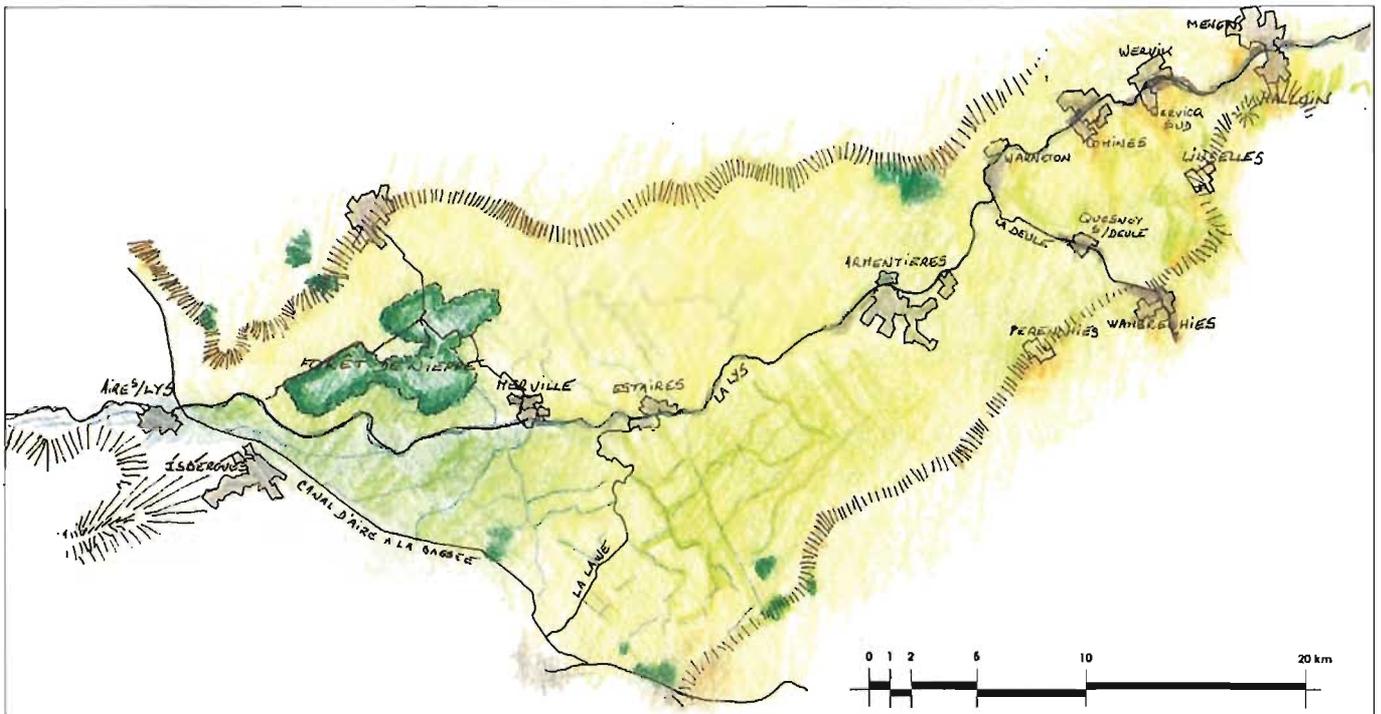
C'est en superficie l'entité la plus représentative de la Flandre. Elle est en vérité indissociable de celle des Monts par les rapports de "voyant-vu" qui les lient.

Les remembrements et les modifications des pratiques culturales ont placé le traditionnel système de haies brise-vent, qui marquait si fortement le paysage, dans une situation de grande précarité. Ça et là des lignes arbustives organisent encore le terroir et accusent le parcellaire. Les arbres de grand développement, tels le chêne ou le frêne, montrent souvent des signes de sénescence. La relève ne semble pas assurée tant sur les domaines privés que publics. Il en résulte

une ouverture de plus en plus grande des champs visuels et un contact de plus en plus direct entre architectures et parcelles agricoles. Les caractères paysagers varient d'une ferme à l'autre, montrant l'absence d'une stratégie globale sur le paysage. Le contraste s'affirme donc entre le paysage agricole et les bourgs très minéraux avec beffroi et "grand' place". Ces territoires sont devenus des entités que l'on traverse sans réellement pouvoir appréhender les subtilités de la topographie : l'Yser et les multiples becques sillonnant la campagne ne participent guère à l'enrichissement des ambiances paysagères.

Grand Pays : La Flandre

Fiche des Grands Paysages
La plaine de la Lys



La plaine de la Lys constitue, par sa spécificité, un grand paysage. Elle s'étend, comme une marée, jusqu'à ce que le relief l'arrête. Son statut de plaine, au cœur de terrains dont les altitudes sont plus élevées - l'Houtland, l'Artois, les Weppes, le Ferrain -, évoque déjà sa particularité géographique. Élément linéaire par excellence, la vallée-plaine de la Lys présente une forte homogénéité tout au long de son parcours dans le Nord. Les minuscules variations dans le vocabulaire agricole ou urbain ou la présence ponctuelle d'éléments forts comme la forêt de Nieppe ne permettent pas d'identifier des entités paysagères distinctes. En revanche, longer la Lys sur de grandes distances permet de découvrir des "séquences paysagères" où alternent paysages d'eau industriels, paysages d'eau agricoles, villes et campagnes.

Il y a longtemps, la forêt marécageuse occupait toute la plaine. Les terrains étant très plats et plus bas que ceux qui les ceignent, les sols étant imperméables, l'eau y stagnait au gré des crues des rivières et

autres becques. De ces temps historiques, le paysage a gardé les marques dans ces terres, aujourd'hui d'une extrême domesticité, qui résultent de l'opiniâtreté humaine au drainage et au défrichement. Des réseaux de fossés drainants furent creusés. Des voies s'implantèrent en formant un carroyage : les rues majeures s'installèrent en parallèle à la rivière - la Lys -, tandis que des chemins plus courts lui étaient perpendiculaires. C'est dans cette vaste plaine, qu'oscillait la frontière entre les parlers flamands et picards. Les traditions textiles et industrielles du XIX^{ème} s'allièrent pour stimuler la croissance des villes et de leur corollaire d'usines qui s'égrènent en chapelet le long de la rivière de l'Artois à Courtrai. La récession économique toucha durement ces activités traditionnelles et polluées.

De part et d'autre de l'épine dorsale que constitue la Lys, axe de transit attesté depuis au moins le X^{ème} siècle, le territoire prend l'allure d'une nappe constellée de fermes. Elles s'installent toutes à un rythme égal, au delà du fossé profond et de la banquette fleurie. On peut réellement parler de modèle simple qui se répète à l'infini. De toute évidence, ce n'est pas la densité qui caractérise ce terroir agricole, mais plutôt la ligne et le point. Le bâti s'organise par rapport à la ligne d'une route, le végétal se décline par touches de quelques unités. Tout cela concourt à former un paysage d'une rare qualité : celle d'une grande perméabilité visuelle ponctuée par une multitude d'éléments qui parsèment l'espace - fermes, arbres... C'est

à la faveur d'un soleil rasant - qu'il soit de l'aube estivale ou du couchant hivernal - que le regard apprécie à sa plus juste valeur les infinis vaporeux filtrés par ces milliers d'anicroches.

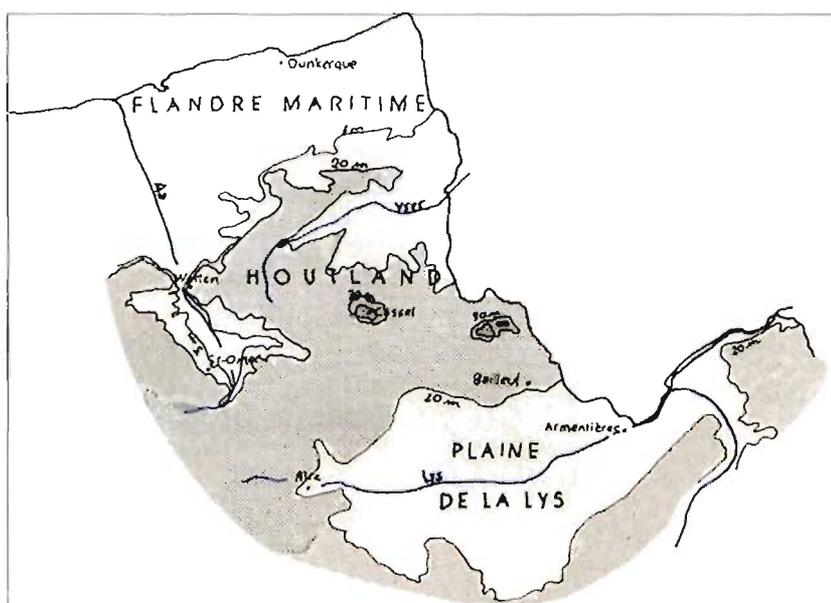
Brusquement, au détour de la route qui bifurque à 90° apparemment sans raison, le paysage semble s'être mis en rotation : les fermes, les grands saules blancs paraissent alors glisser comme sur une patinoire.

De prime abord, l'absence de points de repères et l'homogénéité de l'occupation humaine placent le nouvel arrivant dans des situations difficiles. Puis l'habitude et la pratique des lieux aidées de la grande perméabilité visuelle permettent de s'orienter par rapport au talus de l'Houtland et aux monts de la Flandre au nord, au talus des Weppes et à son pied arboré au sud, enfin aux grandes collines de l'Artois à l'ouest. Autre point de repère : la forêt de Nieppe, qui ressemble à un gros bois malgré ses 3000 hectares. Elle paraît "flotter" à la dérive, sans trouver l'épaule qui l'ancrerait définitivement à son territoire, et par là même, à son histoire.

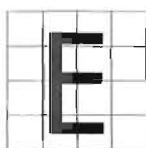
Enfin, il y a la surprise, celle de franchir une ligne d'eau, beaucoup plus généreuse que les autres et que rien n'avait laissé présager : la Lys, dans son trop fréquent *no man's land* qui lui tient lieu de rives. Mise en valeur, cette rivière pourrait redevenir l'un des points de repères et de convergences de ces paysages.

Grand Pays : La Flandre

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre



Le relief

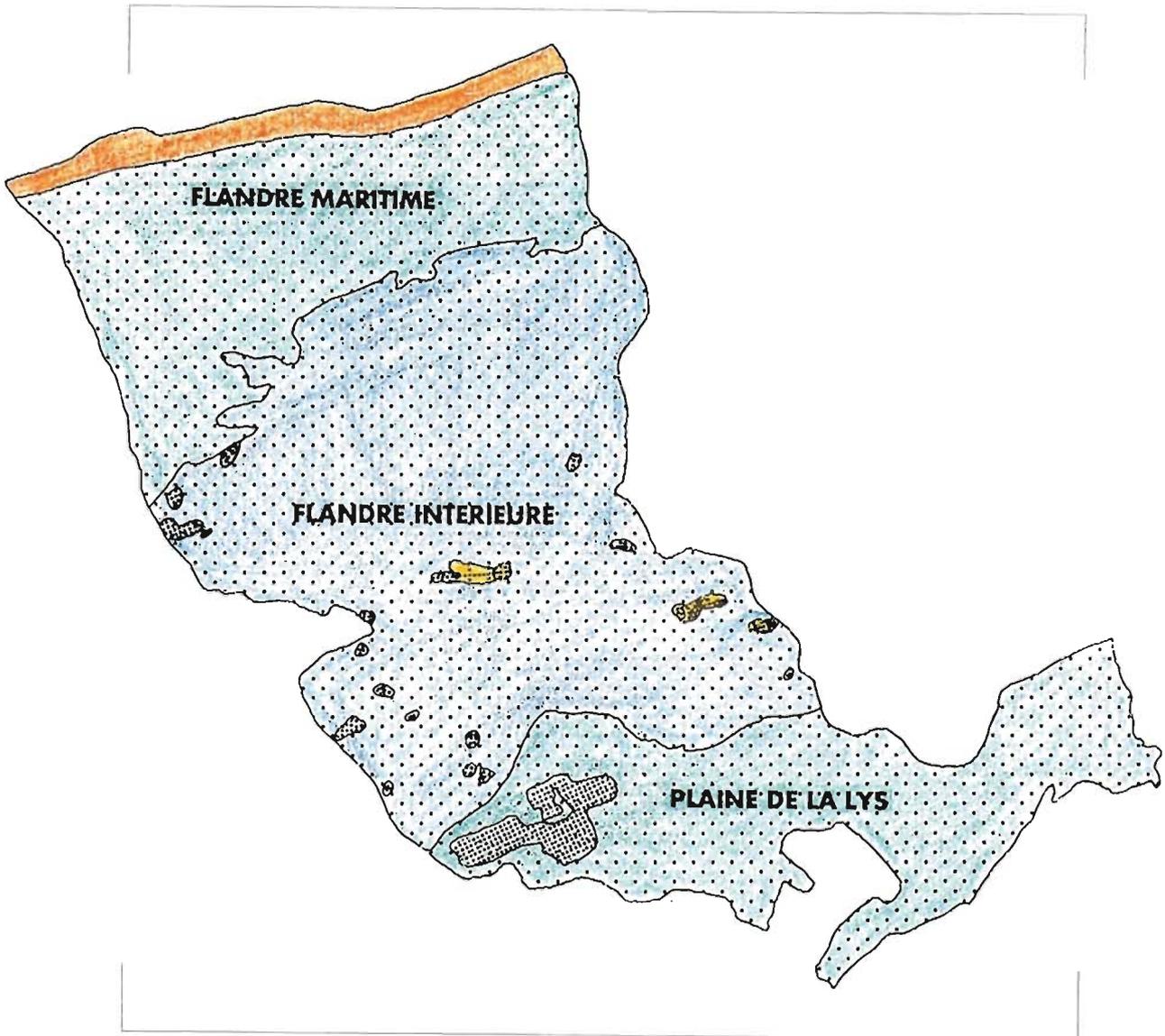


Extrémité septentrionale du département et ainsi dernier niveau du gradient topographique dégressif allant des Ardennes à la Mer du Nord, la Flandre se caractérise par un substrat géologique antéquatenaire formé par la clyte ou argile de Flandre. Du fait de l'imperméabilité de l'assise inférieure, les sols sont souvent sujets à une hydromorphie temporaire, d'autant plus importante qu'ils se situent dans les régions basses telles que la Flandre maritime ou la Plaine de la Lys.

Trois entités naturelles peuvent être différenciées à partir de la topographie et de la nature des terrains :

- la Plaine de la Lys d'altitude ne dépassant pas 20 mètres, vaste dépression plane d'origine tectonique parcourue par la Lys,
- l'Houtland ou Flandre intérieure, région de collines dominée par l'alignement discontinu de buttes sableuses de direction ouest-est, les Monts de Flandre,
- et enfin, la Flandre maritime d'altitude inférieure à 3 mètres formée par les alluvions fluviales et marines provenant respectivement du cours de l'Aa et des diverses transgressions récentes de la mer.

Les territoires homoécologiques :



Esquisse synthétique de l'environnement

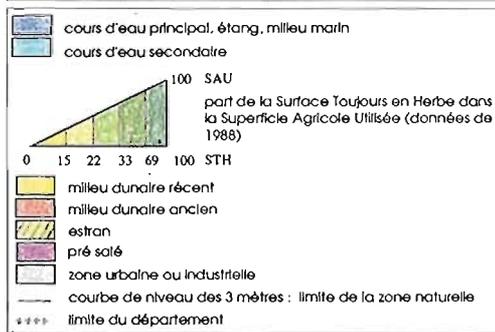
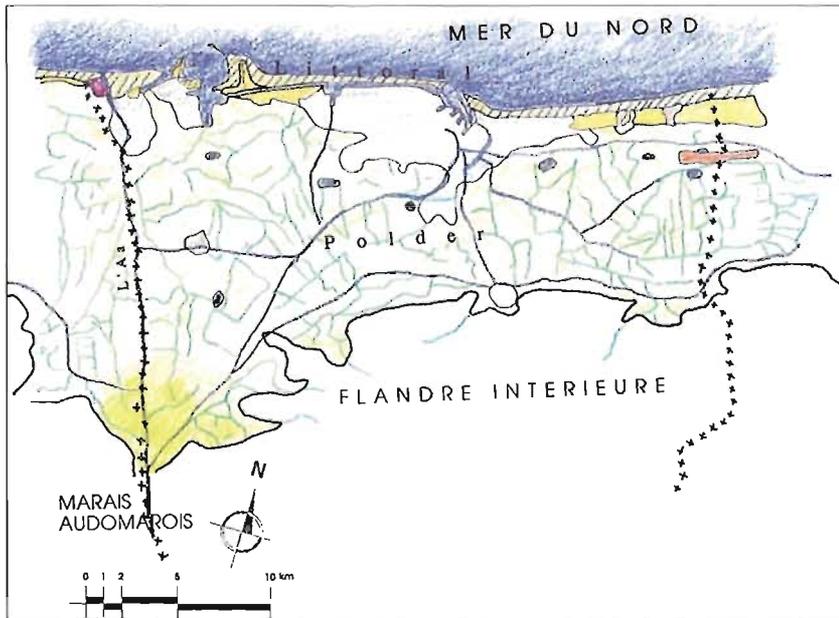
	ensemble à dominante de grandes cultures
	ensemble à dominante bocagère
	milieux boisés
	milieux littoraux
	sol sec
	sol humide
	sol à hydromorphie temporaire

Les territoires homoécologiques :

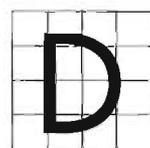
Territoire homoécologique	Pluviométrie	Orographie	Géologie	Sol	Végétation naturelle potentielle
LA FLANDRE MARITIME					
Le littoral	650-700 mm	3 à 30 m	dunes et cordons littoraux sableux récents	sableux	végétation psammophile spécialisée des dunes
Le polder	650-700 mm	-2 à 3 m	sables, limons et argiles de l'assise de Dunkerque (quaternaire)	variable sables limons argileux ou argileux-limoneux sur sables	forêt poldérienne à Aulne, Orme et Frêne élevé
LA FLANDRE INTERIEURE					
Les monts de Flandre	700-750 mm	110 à 176 m	sables glauconieux surmontés par des poudingues sables et grès ferrugineux (tertiaire)	sableux	forêt atlantique mésophile de Hêtre
La vallée de l'Yser	700-750 mm	3 à 20 m	limons argileux et sableux sur argile Yprésienne	limon peu épais sur argile	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne, nuancée d'éléments hygrophiles
Les basses collines	700-750 mm	40 à 50 m	limons argileux et sableux sur argile Yprésienne	limon épais sur argile	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne, nuancée d'éléments hygrophiles
Les collines de l'Houtland	700-750 mm	60 à 70 m	argile Yprésienne surmontée par des formations résiduelles à silex	argileux	forêt mésophile et acidocline à Chêne pédonculé, Chêne sessile, Charme et Bouleaux de la zone atlantique
LA PLAINE DE LA LYS					
La plaine de la Lys	650-700 mm	16 à 20 m	limons quaternaires sur argile Yprésienne	limons sablo-limoneux à argileux	forêt mésophile et neutrocline à Chêne pédonculé, Charme et Frêne nuancée d'éléments hygrophiles

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entités Paysagères : **les dunes littorales, la plaine canalisée, les Moères**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
La Flandre littorale



carte générale de présentation des particularités écologiques



épression basse d'altitude inférieure à 3 mètres limitée par la Mer du Nord et les hauteurs de l'Houtland, la Flandre maritime représente la partie est de la plaine s'étendant de Sangatte à la frontière belge. Elle est séparée du Calaisis (département du Pas-de-Calais) par l'Aa canalisée allant de Watten à Gravelines. Le binôme Calaisis-Flandre maritime constitue la partie méridionale d'un ensemble qui se prolonge d'une façon continue en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne du Nord.

Bien que d'altitude similaire, Plaine maritime et Marais Audomarois correspondent à deux entités différentes se distinguant par leurs formations lithologiques et leur origine. La limite entre ces deux régions basses est marquée par le "goulot" de Watten.

Caractéristiques physiques :

Les particularités physiques de la plaine sont dues principalement à un assemblage géologique datant du quaternaire. Reposant sur l'argile des Flandres du tertiaire, ces formations se sont mises en place au cours des transgressions marines successives.

La première s'est produite aux environs de 6000 ans avant Jésus-Christ. Elle a eu pour conséquence le dépôt d'une importante couche de sables (dits pissards) d'épaisseur variant de 10 à 30 mètres et correspondant à l'assise de Calais. C'est peu après cette période que les cordons dunaires anciens tels que la dune de Ghyvelde se sont établis. Au même moment, s'est développée une forêt marécageuse qui, par la suite, constituera l'assise tourbeuse de certains marais tels que celui des Guines et d'Ardres.

La seconde transgression s'effectue en trois phases :

- la transgression dunkerquienne I entre 650 et 100 avant Jésus-Christ,

- la transgression dunkerquienne II qui est la plus importante puisqu'elle a creusé des chenaux dans la tourbe et induit le dépôt de sable et d'argile (1 à 2 mètres d'épaisseur). Immergeant la plaine à partir de 300 après Jésus-Christ, la mer reflua en 800 après avoir comblé celle-ci par des alluvions et édifié les cordons dunaires actuels,

- la transgression dunkerquienne III du Xème siècle aura moins d'incidences car limitée en partie par l'édification des premières digues.

Quelques exceptions expliquent les particularités topographiques des petites et grandes Moères. Il semblerait, en effet, que les altitudes négatives (-2,5 mètres) observées dans ces secteurs soient la résultante de deux phénomènes distincts :

- pour les petites Moères, l'exploitation de la tourbe,

- l'influence directe et constante de la mer, pour les grandes Moères.

Des alluvions lacustres forment aujourd'hui le sol de ces deux zones extrêmement planes. On comprend également

l'importante hétérogénéité des sols de la Flandre maritime engendrée par les dépôts successifs et stratifiés des alluvions marines mais aussi fluviales provenant de l'Aa.

En ce qui concerne les hauteurs de la plaine que sont les dunes, leurs particularités écologiques diffèrent selon l'époque de leur établissement. Les plus anciennes telles que les dunes de Ghyvelde ont subi une décalcification due à la pluie et favorisée par l'éloignement à la mer; les plus jeunes, régulièrement alimentées en sables coquilliers calcaires, conservent un caractère calcicole.

Avec des altitudes aussi basses et la présence d'un substrat argileux sous les sables pissards, la plaine possède une nappe située à un niveau élevé rendant les sols humides.

Le climat, bien que soumis aux influences maritimes, présente une pluviométrie annuelle moyenne inférieure à celle enregistrée à l'intérieur du pays du fait de son relief peu élevé. Par contre, le vent est un élément quasi-constant de l'environnement avec pour direction dominante l'axe nord-est/sud-ouest. En outre, le bilan annuel précipitation-évapotranspiration potentielle révèle un déficit au printemps et en été, ceci est d'autant plus gênant pour l'agriculture que les terrains comprenant un fort pourcentage de sable revêtent un pouvoir de rétention faible.



produit du vent et de la sédimentation marine, la Dune

Caractéristiques biologiques :

Différentes d'un point de vue physique, la frange littorale et la zone poldérienne divergent en fonction de leur occupation par l'Homme.

D'accès direct sur la grande voie maritime de la Mer du Nord, le littoral concentre les activités industrielles et commerciales. Cette fonction se traduit par le développement important de l'urbanisation au niveau de Dunkerque et l'extension du port de la cité de Jean Bart vers l'ouest. A l'est, la vocation touristique et naturelle prédomine et la dune continue de montrer ses formes généreuses modelées par le vent.



le Canal

A l'intérieur, le polder revêt de longues étendues céréalières où l'arbre et la prairie ne sont qu'exception. Ici, la particularité de la plaine réside essentiellement en l'élaboration d'un réseau de drainage géré par l'administration des Wateringues depuis le XII^{ème} siècle. Ce système est constitué de nombreux fossés drainants appelés watergangs en liaison avec des émissaires de gabarit supérieur nommés grachts. Ces derniers déversent les eaux excédentaires dans les canaux qui les expulsent à la mer.



le Gracht

A écoulement gravitaire à l'origine, le réseau fut ensuite complété par un dispositif de pompes de relevage des eaux ou de vis d'Archimède mues avant le XX^{ème} siècle par des moulins puis par des générateurs électriques. L'amélioration actuelle des techniques agricoles se traduit progressivement par le remplacement du maillage de watergangs par des drains enterrés et par l'abaissement généralisé du niveau de la nappe souterraine.

Du fait de sa position géographique, la Flandre maritime présente les conditions écologiques favorables à l'expression de milieux naturels d'une grande richesse



l'Orchis musc, orchidée des pelouses dunaires



panne de Crapauds Calamites dans une panne à inondation temporaire



rassemblement hivernal de huîtriers pie sur l'estran exondé

Caractéristiques biologiques (suite) :

biologique. Ainsi, la façade littorale de par ses dunes présente le paradoxe de disposer d'une diversité d'habitats permettant à la fois d'accueillir une flore méditerranéenne et un lot d'espèces boréo-montagnardes.

Cette même originalité se reflète également entre dunes anciennes et récentes avec le développement d'une végétation acidiphile pour les premières et des groupements calcicoles pour les secondes. Outre le fait de posséder des milieux uniques, la frange maritime est le lieu de passage privilégié de nombreux oiseaux migrateurs. Quelques sites leur offrent tranquillité et nourriture : le bassin maritime du port ouest, les anciennes sablières situées le long de la rocade littorale, la réserve naturelle nationale du Platier d'Oye (lorsque l'on n'y chasse pas).

Le polder, quoique très agricole, a le mérite d'héberger encore quelques sites d'exception. On notera notamment : la tourbière saumâtre de Poupremeete qui recèle deux espèces végétales uniques en France et les prairies humides du Stinkaert, dernière enclave tourbeuse de la zone périphérique des Petites Moères. Ces secteurs relictuels comme l'ensemble des milieux humides de la plaine sont aujourd'hui menacés par la baisse du niveau de la nappe et la pollution des eaux engendrées par le drainage et la rurbanisation.

La richesse biologique de ce territoire est reconnue par l'importance de ses Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique -. En effet, cet inventaire a répertorié 3 sites d'intérêt national / International et 5 sites d'intérêt supra-régional sur les 16 Z.N.I.E.F.F. de la plaine.



le Tadrome de Belon est un nicheur régulier des anciennes carrières de sable



végétation aquatique à Sagittaire, Petit Nénuphar, Cératophylle épineux et Petite Lentille dans le canal de la Haute Colme



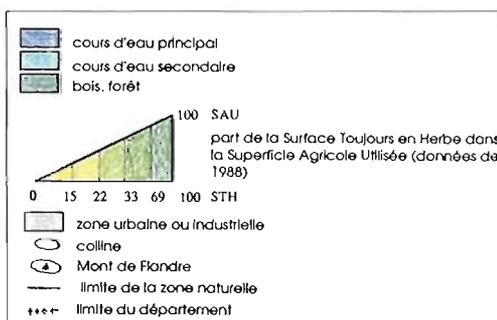
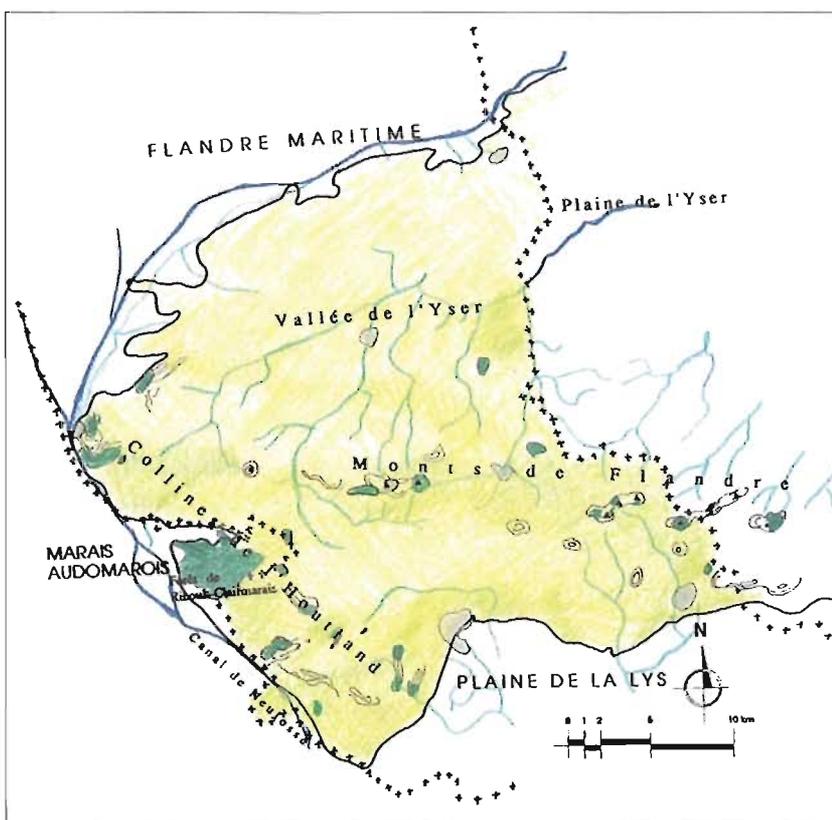
les deux couples de Berge à queue noire de Flandre maritime constituent près de 5% de la population nicheuse de France !



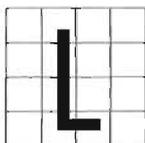
le canard Souchet affectionne pour nicher les watergangs de faible profondeur à inondation permanente

Grand Pays : **La Flandre**
 Grand Paysage : **la Flandre intérieure**
 Entités Paysagères : **les Monts de Flandre, les marches de l'Audomarois, le Houtland intérieur**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
 La Flandre intérieure



carte générale de présentation des particularités écologiques



'Houtland constitue une langue de terre surélevée limitée par des zones basses soit :

- au nord, la Flandre maritime,
- à l'ouest, le Marais Audomarois,
- au sud, la Plaine de la Lys.

A l'est, la zone se prolonge sur le territoire belge à l'exception du

Caractéristiques physiques :

prolongement de l'Yser qui correspond à une dépression en continuité avec la plaine maritime flamande.

Une précision s'impose quant à la limite départementale du Pas-de-Calais et du Nord. Suivant en partie celle de la Flandre intérieure, elle montre toutefois quelques accrocs :

- quelques communes du Nord (Saint-Momelin, Nieurlet et Noordpeene) couvrent une partie du Marais Audomarois dont la plus connue est sans conteste l'Etang du Romelaere,

- bien que située sur le substrat argileux de la Flandre intérieure, la forêt domaniale de Rihoult-Clairmarais est incluse dans le Pas-de-Calais,

- enfin, la commune de Blaringhem enjambe le canal de Neufossé pour rejoindre l'extrémité orientale de la très intéressante succession de monts à argile à silex d'Helfaut-Racquinghem.



prairies humides de la plaine de l'Yser

Caractéristiques physiques

D'altitude générale comprise entre 40 et 50 mètres, l'Houtland forme une région de



le Mont Noir

collines assise sur un puissant manteau d'argile yprésienne. La couverture quaternaire composée essentiellement de limons est épaisse (1 à 3 m) au sud des monts, peu importante au nord (1 à 0,25 m).

Malgré leur regroupement au sein de la même entité, la Flandre intérieure présente cependant quelques particularités topographiques et géologiques :

- elle est parcourue d'ouest en est pas une chaîne discontinue de collines sableuses se prolongeant en Belgique, les Monts de Flandre. Le plus élevé est le Mont Cassel avec ses 176 mètres, le plus bas, le Mont Kokereel se dressant "seulement" à 110 mètres,

- moins élevées (de l'ordre de 60 à 70 mètres), les collines localisées à l'ouest de la zone comme le Mont de Watten, le Balemberg et le Mont d'Hiver constituent une masse argileuse dont le sommet est recouvert par une formation résiduelle de cailloutis de silex,

- enfin, la petite vallée de l'Yser au nord caractérise les secteurs les plus bas d'altitude comprise entre 3 et 20 mètres.

En raison de la proximité du substrat argileux, les sols sont souvent humides bien que drainés par un réseau de fossés et de becques. Les exutoires sont variés (Plaine de la Lys, Plaine maritime, Marais Audomarois, Yser) et reçoivent une eau de qualité médiocre voire très mauvaise.

Le climat, plus humide au niveau des monts, est de type sub-atlantique.



le Nénuphar jaune et la Sagittaire résistent tant bien que mal à la mauvaise qualité des eaux de l'Yser

Caractéristiques biologiques

L'agriculture concerne la majorité de l'occupation des sols. Les grandes cultures telles que les céréales et la pomme de terre dominent tandis que les surfaces toujours en herbe, peu importantes (17 % de la S.A.U.), s'amenuisent au fil des années. L'élevage reste néanmoins un grand pôle de l'économie agricole de cette région puisque celle-ci produisait près de 54 % des porcs du département en 1988. Cette évolution ne s'effectue pas sans impact sur l'environnement :

- le drainage par drains enterrés rend l'assainissement des terres en aval (Plaine de la Lys, Plaine maritime, Yser) de plus en plus difficile,
- la diminution des herbages entraîne irrémédiablement la disparition du réseau de haies et de mares qui leur est associé,
- l'intensification des élevages, traduite par l'augmentation des volumes de déjections animales, contribue à la dégradation de la qualité des eaux.

Les milieux naturels, bien que modestes, concernent trois formations.

La première est le bocage constitué par les prairies, les haies ainsi que les mares. Que ce soit pour la faune des haies (oiseaux, insectes...) ou pour celle des mares (batraciens...), le maintien d'un réseau dense aux multiples relations est indispensable pour leur développement optimal.



image classique de l'Houtland, la ferme isolée entourée par sa pâture-manoir et cernée par une haie



le saule taillé en têtard, dernière relique d'un environnement agraire verdayant aujourd'hui révolu



rassemblement de grenouilles vertes lors de la période de reproduction



les haies aux environs de Cassel

Caractéristiques biologiques (suite) :

La seconde formation se situe essentiellement sur le sommet et les versants des collines et l'on retiendra, en particulier, les bois de Watten et du Ham, le Galgberg, le trinôme Canton des Huit Rues - Bois de la Franque, Bois de Cruysabeel et enfin, les boisements du Mont des Récollets et du Mont Noir. Ces deux derniers offrent des conditions de sol favorables à l'installation d'une Chênaie-Hêtraie mésophile acidiphile tandis que le substrat argileux plus humide des collines basses présente une potentialité plus proche de la Chênaie-Charmaie acidocline.

Enfin, dernière formation mais tout aussi intéressante, les prairies inondables situées le long des becques et de l'Yser, lorsqu'elles sont traitées d'une façon extensive, peuvent recéler une flore et une faune des plus riches (Orchidées, limicoles...).

La reconnaissance de ces milieux naturels se traduit par leur classement au sein des Z.N.I.E.F.F. - Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - Deux sites d'intérêt national voire international et trois sites d'intérêt supra-régional ont été répertoriés pour un total de treize Z.N.I.E.F.F. recensées au sein de l'Houtland.



lisière du Bois Royal de Watten



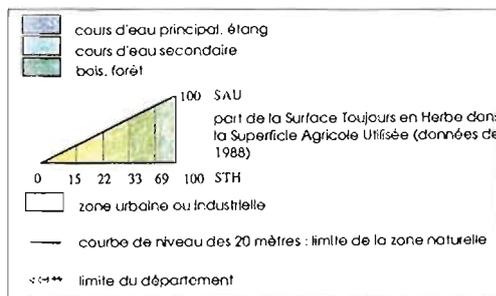
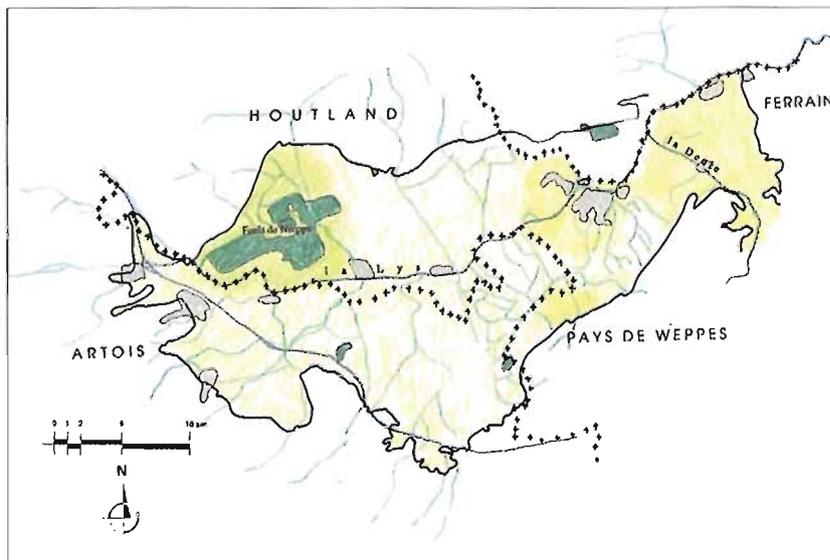
les jacinthes du Mont Noir, composantes de la hêtraie atlantique et immortalisées par Marguerite Yourcenar



les orchis palmés, orchidées dont les effectifs sont en régression, s'observent encore dans quelques prairies situées le long de l'Yser

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la plaine de la Lys**
Entité Paysagère : **la plaine de la Lys**

Fiche de thème
Ecologie de la Flandre
La plaine de la lys



carte générale de présentation des particularités écologiques

Encore vallée en amont, la Lys s'ouvre à partir d'Aire sur une plaine en forme d'amande longue de 50 kms et large de 20 à 25 kms. Située entre 16 et 20 mètres d'altitude, la plaine présente des limites bien marquées caractérisées, d'une part par des talus localisés au nord et au sud au niveau de l'Houtland et du Pays de Weppes et, d'autre part par le resserrement en vallée au niveau d'Aire et de Werwicq.

Trois régions administratives se partagent d'une façon inégale le territoire de la plaine : les départements du Nord et du Pas-de-Calais englobent la majorité de la dépression tandis que la Belgique constitue une enclave de faible superficie au niveau de Ploegsteert et Warneton.

Caractéristiques physiques

Zone basse et plane par excellence, la Plaine de la Lys repose en majorité sur le socle yprésien de l'argile des Flandres mais possède toutefois, en limite du pays de Weppes, des zones de contact avec les sables d'Ostricourt sous-jacents. Cette particularité géologique associée à un recouvrement inégal par les limons et alluvions quaternaires a déterminé des sols de composition variable quoique dominés par des limons souvent riches en argile, parfois en sable. En raison de l'absence de relief et de la présence d'un substrat imperméable, la nappe remonte régulièrement en hiver à proximité de la surface et parfois affleure au niveau des secteurs les plus bas.

Région aux précipitations moyennes mais présentant une hygrométrie importante traduite par des brumes et brouillards fréquents, la plaine est soumise à un climat atlantique quelque peu altéré par un degré de continentalité nord-sud marqué.

Enfin, bien que traversant la dépression "en étrangère", la Lys a creusé un lit majeur incisé de 1 mètre au centre de la plaine et large de quelques centaines de mètres. Son bassin versant à l'amont de Wervicq, s'étend sur 2900 km² et recouvre les plateaux crayeux de l'Artois ainsi que les terrains tertiaires des Weppes, de l'Houtland et de la Plaine. Ses eaux, de bonne qualité à l'entrée de la plaine, deviennent médiocres à partir d'Aire et franchement mauvaises peu après Estaires.



aspect de la Lys canalisée

Caractéristiques biologiques

Région essentiellement rurale, la Plaine de la Lys présente une agriculture tournée principalement vers les grandes cultures céréalières et sarclées. Localisées en particulier à proximité des fermes ou dans les secteurs humides comme le lit majeur de la Lys, les prairies permanentes occupent des surfaces assez limitées (16 % de la Superficie Agricole Utilisée).

Pays où l'élevage subsiste, il suit la tendance actuelle : concentration du cheptel et développement des cultures intensives de fourrages au détriment des surfaces toujours en herbe.

Autre évolution due à l'amélioration des techniques liées à l'agriculture, le drainage par drains enterrés facilite le réessuyage* des terres mais remplace aussi progressivement les éléments structurants de la plaine que sont les fossés et les anciennes ados dérivées des pratiques agricoles traditionnelles.

Bien qu'étant une réponse intéressante aux problèmes posés par la saturation des axes routiers, les avantages du transport fluvial ne doivent pas masquer les conséquences néfastes sur l'environnement de la canalisation et de la mise à grand gabarit des rivières telles que la Lys. L'assèchement et le comblement des marais limitrophes et la rectification des cours d'eau témoignent de la méconnaissance de l'intérêt des zones humides et des méandres dans la régulation des débits et l'écrêtage des crues.

Quelle que soit la formation (forêt, prairie...), la qualité biologique de la plaine réside principalement dans la présence d'une nappe d'eau à un niveau élevé.

* Réessuyage : libération de l'excès d'eau d'un sol après une pluie

Caractéristiques biologiques (suite) :

Boisement humide à potentialité de Chênaie-Charmaie acidocline, la forêt de Nieppe constitue l'élément majeur des milieux naturels de la dépression. La conservation de sa richesse dépendra avant tout de la gestion sylvicole qui devra respecter la diversité des structures et des essences indigènes mais aussi de la limitation du drainage aussi bien à l'intérieur de la forêt qu'à sa périphérie.

Située sur une voie principale de déplacement d'oiseaux, la plaine de la Lys a le grand privilège mais aussi le paradoxe d'héberger au sein de sa plus grande ville, Armentières, le premier site intérieur d'hivernage d'oiseaux d'eau du Nord/Pas-de-Calais, les Prés du Hem.

Les prairies inondables situées le long de la Lys ou à proximité des becques ainsi que les fossés drainants constituent des zones privilégiées pour le gagnage et la nidification d'oiseaux paludicoles tels que les canards de surface et les



les Prés du Hem, haut lieu de l'ornithologie départementale



limicoles. Vraisemblablement peu connue, la richesse biologique de la plaine est toutefois révélée par le classement de cinq milieux naturels dans l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. - Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



la Grenouille verte en attente d'une proie potentielle



enchevêtrement de callitriches et de renouces aquatiques



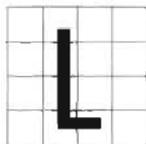
le canard Souchet reconnaissable à son bec surdimensionné



l'iris jaune, composant coloré des bordures de fossé

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **cordon littoral**

Fiche de thème
Industrie et Littoral



orsque le visiteur approche la côte la plus septentrionale de notre pays, il découvre qu'à l'ouest de Dunkerque l'horizon n'est plus celui de la mer ni des dunes mais celui des gigantesques volumes de l'industrie.

L'enjeu du territoire porte sur la création d'un paysage contemporain basé sur le concept d'aménagement de "campagne industrielle" sur les sites actuellement agricoles et destinés à l'industrialisation.



Carte de localisation - Echelle 1/ 200 000

Localisation

Le thème intéresse le territoire situé entre la mer et la rocade littorale.

Lorsque l'on parcourt les sites industriels, on est surpris de se sentir dans un monde à part :

- Générosité des volumes bâtis.
- Gigantisme des infrastructures du port : darses, bassins, digues, routes, aires de stationnement...

Ce hors d'échelle est encore affirmé par la force des éléments : vent et mer donnent à ces sites un caractère grandiose et épuré.

Les territoires qui nous intéressent sont ensermés entre le réseau routier au sud - rocade littorale et R.N.1 - et les industries déjà implantées face à la mer.

Ces espaces sont des enclaves parcourues par les watergangs et les fossés de drainage. Ce maillage d'eau inscrit dans le sol ne se révèle en surface qu'à l'instant de sa colonisation par une végétation aquatique spontanée - roseaux, massettes. Cet état traduit un abandon de certaines pratiques obstinées de gestion de ce territoire par l'homme.

Si, sous le ciel omniprésent, la vocation de ce terroir est toujours agricole, le vent, acteur déterminant de la personnalité des sites, amène avec lui le fond sonore de l'activité industrielle alentour et soumet les verticales végétales à l'obliquité.

Le végétal, sous forme de bosquets, ne structure pas l'étendue mais la ponctue.

Les grands plans cultivés viennent buter directement sur les infrastructures routières ou ferroviaires - souvent installées en remblais - et les architectures industrielles.

La grande perméabilité visuelle de ces territoires permet une perception à grande distance des composantes du paysage - fermes, usines, remblais.

L'alliance de la vision et de l'ouïe contribue à composer un paysage à l'horizon cerné et complexe - ruban végétal, usines, réseaux de circulation.

De plus, le manque d'attention apporté au traitement et à l'entretien des ouvrages de franchissement, la présence d'aires de dépôt de terres ne font que renforcer l'impression de territoire "laissé pour compte", en suspens.

Qualités de ces sites

- le "hors d'échelle" - gigantisme.
- l'ouverture visuelle maximale
- un maillage de fossés et watergangs de direction systématique
- territoire de contact - polder, dunes etc...
- l'horizontalité comme ligne de composition



Un site de contact

Le développement industriel isole les villes et villages du cordon littoral - Salines de Fort Mardyck. Les zones naturelles - dune du Clippon - sont, elles aussi, en attente d'être phagocytées.

Les territoires ne gardent un sens que si leurs aménagements futurs s'appuient et se nourrissent des logiques qui ont concouru à leur constitution.

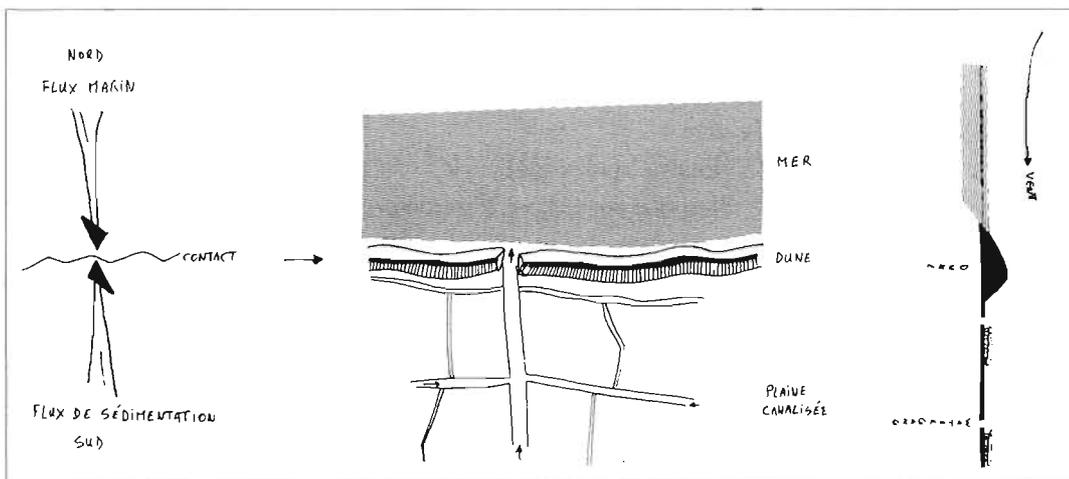
Ces espaces sont caractérisés par la rencontre, le long d'une ligne de tension, de deux flux inverses :

- L'un provient des terres et apporte avec l'eau douce la sédimentation d'éléments arrachés aux terroirs en amont.

- L'autre, de sens opposé, est constitué par l'accumulation de matériaux : le cordon dunaire.

- Tous deux se nourrissent de la présence de l'autre.

Avec la direction de l'eau douce, on retrouve la direction des flux humains spontanés et historiques.



Orientations d'aménagement :

Etablir une structure forte en relation avec les flux naturels et culturels :

- accéder de façon séquencée à la mer
- utiliser le cordon dunaire comme un axe de lecture du contact entre les deux entités - la plaine intérieure d'un côté, la mer de l'autre.

- créer des éléments de "guides vues" permettant depuis les axes de circulation existants - R.N.1, Rocade littorale - de ressentir les grands éléments structurants de ce paysage : lignes d'eau, cordon dunaire, digues, axes de pénétration.

S'adapter à l'horizontalité des lieux qui favorise des visées lointaines et la perméabilité du champ visuel : l'installation d'un profil de terrain à plus de 1,50 m du terrain naturel revient à masquer l'étendue qui se trouve au-delà.

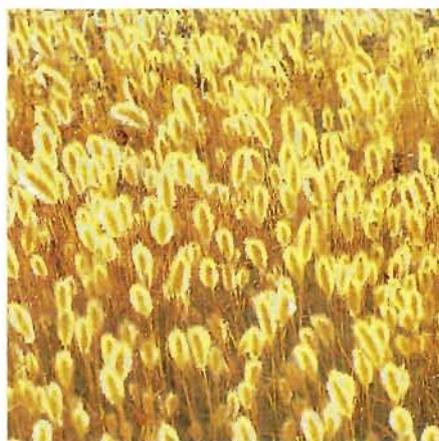
La cohérence des projets d'implantation industriels futurs répondra en particulier à

deux grands principes :

- la sobriété et le respect de l'horizontalité des lignes architecturales,
- l'adéquation totale entre les dimensions gigantesques - volumétries, surfaces - et leur vocabulaire d'accompagnement - canaux, voies de circulation, végétation,... On favorisera les points de contact directs entre les entités technologiques et l'expression d'éléments naturels et forts.

exemples :

- Canaux à large emprise comme image de l'eau maîtrisée, contenue et utilisée.
- Etendues de graminées permettant de lire les changements de saison et la direction du vent.
- Plantations ligneuses en grosses masses ou mails épais pour ponctuer, cadrer, ombrager et aider au repérage.



Etudes existantes sur le site :

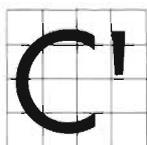
- Schéma industriel (Région Flandre Dunkerque) -1993 - AGUR
- Rocade littorale - Plan de référence des actions d'accompagnement paysager et architectural - 1990 - AGUR

Reconnaissance :

- Z.N.I.E.F.F : n° 74 Dune du Clippon, 109 Plaine maritime flamande

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la plaine de la Lys**
Entité Paysagère : **la plaine de la Lys**

Fiche de thème
En suivant la Lys



est vraisemblablement à son statut de rivière frontière que la Lys doit de n'être quasiment jamais aménagée sur un linéaire d'une longueur suffisante et susceptible de mettre en scène les caractéristiques et les particularismes des territoires géographiques qu'elle emprunte. D'Aire à Courtrai, elle circule, indifférente au contexte et canalisée, entre les départements du Pas-de-Calais et du Nord et les provinces belges de la Flandre Occidentale et du Hainaut.

Cet axe aquatique ne s'offre jamais à voir comme l'élément déterminant du paysage et du patrimoine. La Lys, qui a été un axe de développement agro-industriel et urbain selon une direction indépendante de celle de l'agglomération lilloise et du bassin minier, s'est vue investie depuis sa genèse de significations sociales et culturelles fortes. Aujourd'hui, la valeur symbolique de la Lys reste prégnante même si elle ne se formalise pas dans une attention portée à son potentiel paysager. Il est maintenant temps de célébrer les noces de la vallée, des villes et de leur rivière.

Il s'agit de refaire des rives de la Lys un axe de développement assurant simultanément une appropriation des berges par les riverains et les promeneurs et une mise en relation paysagère avec la plaine.

Si, à la lecture d'une carte, le désir vous est venu d'approcher de près le fluide originel, votre envie fut rapidement combattue. Sur le terrain, rien ne contribue à faciliter l'accès aux berges. Quant à désirer flâner le long de l'eau, c'est une autre histoire.

D'où vient la grande timidité de ce canal ? L'histoire en fait un élément servile et seulement utilitaire, ce qui n'encourage guère une appropriation poétique et urbaine des rives. Le lit ancien "aux mille méandres", témoignant des pentes très faibles empruntées par l'eau pour rejoindre l'Escaut, est lui aussi d'une grande discrétion.

Les axes importants de circulation - D.186, D.122, D.945 en France et N.515 en Belgique - se maintiennent toujours à bonne distance du canal. Celui-ci ne se laisse observer que fugacement au moment où la route le franchit.

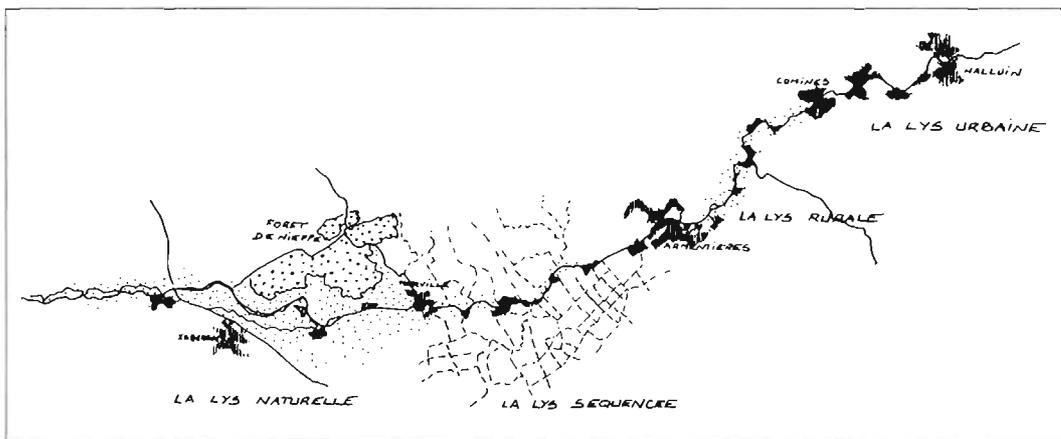
La Lys est devenue un élément paradoxal et solitaire de la plaine. Hormis à partir de quelques éminences topographiques du Heuveland et du Ferrain - Mont d'Halluin, Montagne de Wervicq -, le cours d'eau ne se contemple jamais dans des vues panoramiques.

Le cours de la Lys s'envisage comme une succession forte d'alternances et de répétitions :

- alternance dans les implantations urbaines - dissymétrie et symétrie -,
- répétition dans les séquences rurales, industrielles et urbano-industrielles.

C'est finalement la spécificité et le type même des espaces environnants qui, par la nature des horizons qu'ils offrent, vont enrichir le paysage de la rivière.

Les séquences de la Lys

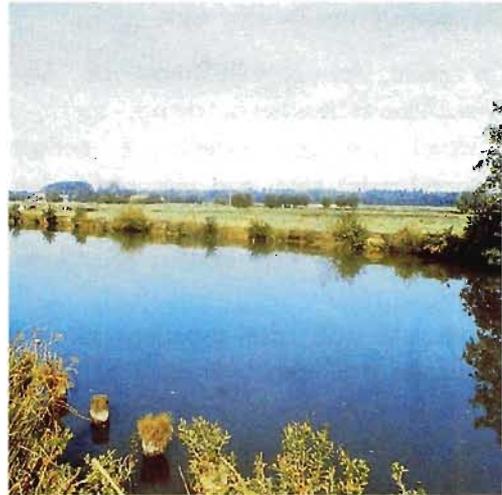


D'Aire à Merville : la Lys "naturelle".

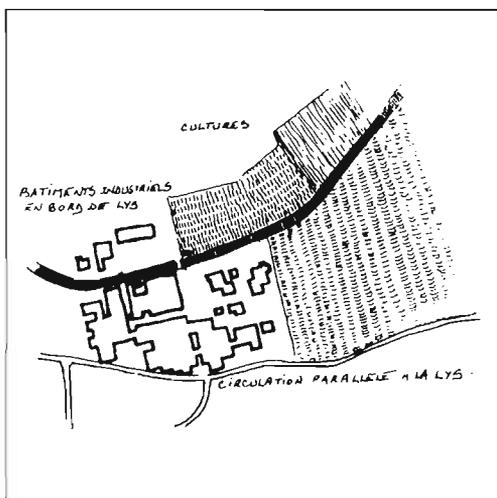
Le canal circule à l'extérieur des centres urbains. Les territoires présentent une végétation arborée assez abondante et prégnante. Les sites industriels sont ponctuels.

Les ambiances humides sont bien présentes. Le chenal se cale entre deux horizons très distincts que sont :

- au nord, la forêt de Nieppe qui s'étale en nappe.
- au sud et à l'ouest, la chaîne des collines de l'Artois.



De Merville à Armentières : la Lys séquencée.



L'urbanisation s'est souvent développée en symétrie sur les deux rives sans toutefois s'ouvrir sur l'eau. La forte humidité du terroir y est moins sensible qu'en amont. Les axes de circulation parallèles à la rivière se maintiennent à bonne distance de celle-ci en se faulant dans les étirements urbains ou urbano-industriels. Parfois des "masses industrielles" sont installées en pleins champs entre la route et le canal, attirant des convois de camions.

Les berges rendent compte d'une affectation "agro-industrielle" bien marquée quoique souvent ancienne et caduque. La perception de la rivière est calée par les bâtiments industriels et urbains et non par les rebords des talus des Flandres ou des Wepes, beaucoup trop distants.

D'Armentières à Comines : la Lys rurale.



La Lys est ici frontière entre deux Etats, mais elle reste discrète. Bien que très proche de l'agglomération lilloise, le paysage de la plaine garde une dominante rurale très marquée.

La mise à grand gabarit de la Lys en aval de la Deûle, accompagnée de l'empierrement systématique des berges, confère au canal une image plus utilitaire.

Les lointains sont, du côté Belge, souples et ondulants - relief du Heuveland - et beaucoup plus étales en France.

Dans cette section, la rivière est un élément du territoire à part entière, on y trouve par exemple mais plutôt sur le versant belge, des cheminements agréables, entretenus et bordés d'arbres.

La confluence Deûle/ Lys.

Ce point est potentiellement un lieu symbolique et déterminant du paysage.

D'abord par son échelle, il permet d'appréhender l'eau non plus comme un ruban qui se déroule à travers la plaine mais comme une vaste étendue aux allures de delta.

Il présente aussi des aspects contrastés empruntés aux vocabulaires de la ville - industries, alignements de maisons - et de la campagne - fermes entourées de pâtures et de champs. Ces caractères méritent d'être valorisés dans les futurs aménagements.



De Comines à Courtrai : la Lys urbaine.

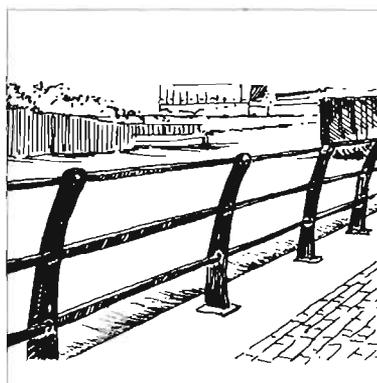
Les sites sont à dominante industrielle et urbaine. La Lys est, plus que jamais, difficile à atteindre. Les friches et les terrains agricoles installés de part et d'autre du canal ou de l'ancien lit renforcent l'effet de frontière.



ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

■ Prévoir, en fonction de la séquence traversée, une mise en scène du cours d'eau depuis la plaine, et vice-versa.

■ Favoriser l'accès aux berges depuis les espaces publics, par une signalisation appropriée.



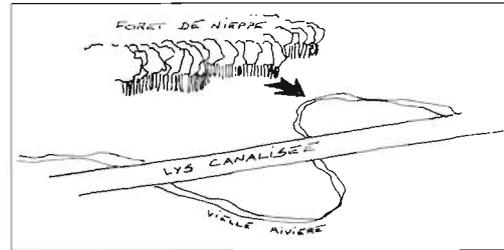
Exemples de mobilier lié à l'eau

■ "Ancrer" la forêt de Nieppe à son territoire et à la rivière : la forêt affirme, par son nappage de la plaine, l'horizontalité de celle-ci. Une séquence de la rivière pourrait être mise en contact avec la forêt selon deux principes :

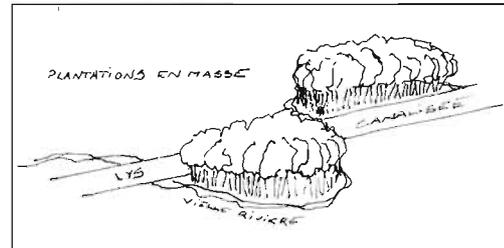
- remise en service des cheminements entre rives et bois,
- extension des boisements en bordure de canal.

Cet objectif ne doit pas nier la qualité essentielle de la plaine, à savoir la richesse des vues qu'elle offre.

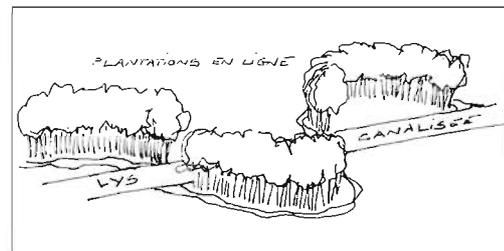
Dans ce but, des bois pourront reprendre les ondulations des boucles de la Lys et créer ainsi un réseau de bosquets rythmant le cours de la rivière, selon deux formes, le bois ou l'ourlet (Cf. schémas). Leurs masses les rendront alors facilement repérables comme signaux de la Lys.



L'ancrage



Le bois



L'ourlet

■ Réserver les plantations d'alignements aux secteurs qui présentent une nécessité de structuration évidente :

- liaison entre deux espaces de nature très différente - industrie, espace péri-urbain,
- unification des secteurs urbains hétéroclites et qui souffrent de la volumétrie excessive des bâtiments industriels.

■ Aménager les berges en fonction de la séquence traversée et ne pas limiter l'opération à un enrochement systématique - travaux de mise à grand gabarit. Le choix d'une berge oblique ou verticale, minérale ou végétale dépassera les impératifs d'usage des berges - quai de déchargement - de manière à rythmer les séquences traversées.

■ Confirmer le rythme des séquences paysagères grâce aux aires de stockage des boues de dragage. Aujourd'hui, ces zones se présentent comme des obstacles entre la plaine, les anciens méandres et le canal. Leurs reliefs et leurs formes entrent en contradiction complète avec le paysage.

■ Rendre accessibles les secteurs de prairies humides - ZNIEFF et sites sensibles de la C.U.D.L.- qui sont des entités aux qualités paysagères propices à susciter une découverte depuis les berges.

■ Veiller à ce que le projet de mise à grand gabarit de la Lys constitue un véritable atout pour de nouvelles implantations, à l'heure où l'industrie semble plutôt en perte de vitesse dans ce secteur.

La demande d'établissement de zones d'activités se fait sentir et ne doit pas être systématiquement limitée. L'industrie fait partie du paysage de la vallée et doit être prise comme l'une de ses composantes majeures.

Il est donc nécessaire qu'élus et entrepreneurs reconnaissent à la Lys son statut original de rivière industrielle et rurale et la considèrent comme un enjeu non seulement économique mais aussi paysager : une façade industrielle sur la Lys n'implique pas nécessairement que les abords du canal soient traités comme des délaissés strictement mono-fonctionnels.

Les industriels sont partie prenante de la qualité du paysage de la rivière. Sensibles à l'image de marque de leur entreprise, ils pourraient devenir des acteurs motivés grâce à un projet global de valorisation de leurs activités.

Un cahier des charges, établissant un dialogue qualitatif entre route, industrie et rivière devra être mis en place au niveau supracommunal et transfrontalier pour permettre à chaque installation ou réhabilitation industrielle de s'intégrer dans un projet de développement de nouvelles pratiques sociales - promenade, loisirs, pêche,...

Bibliographie :

■ Agence d'Urbanisme de Lille, C.U.D.L, I.E.G Mouscron / Comines / Estainpuis. La Vallée de la Lys frontalière de Frelinghien à Menin / Halluin .

Phase 1 - Analyse du territoire

Phase 2 - Propositions

■ Direction de la Navigation du Nord et du Pas de Calais - Février 1993.

Mise au grand gabarit de la Basse Deûle et de la Lys mitoyenne.

Aménagement des abords des voies d'eau et des terrains de dépôts des Voies Navigables.

Présentation de la démarche pour l'élaboration d'une charte d'aménagement franco-belge.

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **la plaine canalisée**

Fiche de site remarquable Le balcon de Pitgam



Vue depuis le haut du "talus"



itué sur le haut du "talus" assurant le contact entre la Flandre littorale canalisée et la Flandre intérieure, ce site permet une lecture synthétique de la plaine maritime. La lecture se fait à partir de la route reliant Pitgam à la D.52.

La découverte du site s'effectue au terme d'un périple à travers les ondulations topographiques de l'Houtland au sud, ou à travers la plaine entrecoupée de très nombreux canaux dans le Blootland au nord. Elle constitue une véritable surprise marquée par un point de rupture et de basculement qui crée les conditions d'un "élan" dans un paysage offert.

Le paysage où circulent les canaux s'étend jusqu'au hérissé industriel du littoral. Cette bande complexe est néanmoins perceptible grâce à l'ouverture visuelle exceptionnelle permise par la gestion agricole tant sur le dénivelé que sur la plaine très plate - cultures et prairies en grandes parcelles ponctuées de peupleraies. L'organisation en éventail du maillage des canaux - canal de la Haute Colme, canal de la Colme, canal de Bourbourg - et des circulations est difficilement perceptible.



Carte de localisation d'après I.G.N. 1/ 100 000

Intérêts du site :

- Peut permettre une compréhension de l'échelle des grands paysages et de ses constituants géographiques et anthropiques : conquête de la plaine maritime par drainage, poldérisation.
- Réside dans la possibilité de percevoir des horizons de nature différente de celle des premiers plans.

Analyse des axes de mutation :

- Tendance de la frange industrielle et de ses corollaires - ligne haute tension,... - à s'épaissir et à s'élever en hauteur.
- Modification de la mise en valeur des terres suite à la P.A.C. 92 - boisement.
- Installation d'unités industrielles au sud de la rocade et le long des canaux.
- "Mitage" pavillonnaire sur le haut du talus.

Actions engagées et à soutenir :

- Plantation du canal de déviation de la Haute Colme.
- Création d'une transdépartementale cycliste et d'une boucle de randonnée pédestre.

Actions nouvelles à entreprendre :

Outre le fait de respecter le maillage des voies d'eau, il est important d'orienter les aménagements futurs et d'affirmer cet effet de gradient - du rural vers l'urbain - perçu à partir de Pitgam.

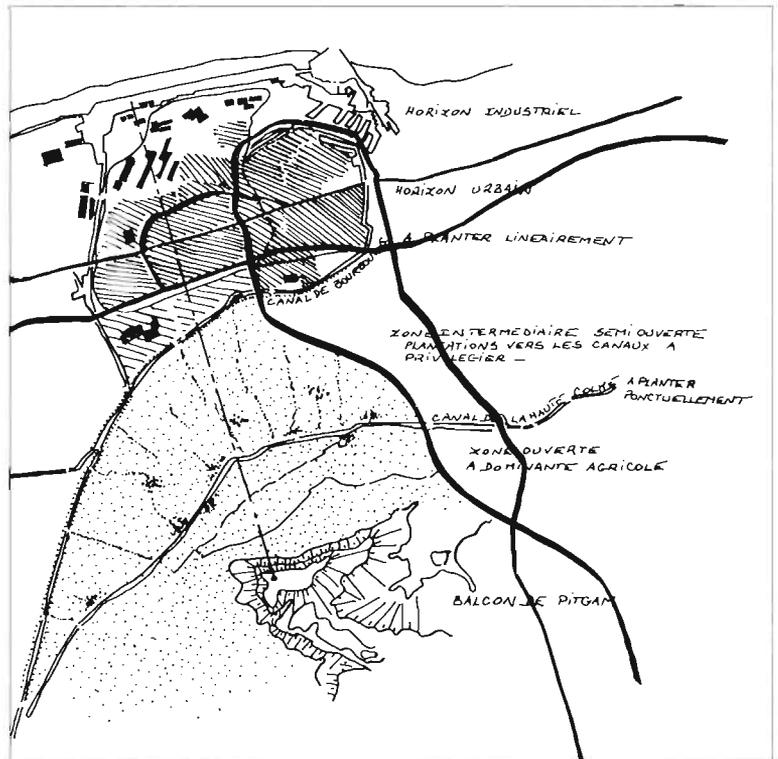
La première séquence allant du talus jusqu'au canal de la Haute Colme doit rester ouverte, vouée à l'agriculture et peu plantée pour garder son caractère. Les réglementations des P.O.S permettent de respecter ces affectations, et certaines opérations de remembrement peuvent favoriser l'orientation du parcellaire vers le nord.

Le canal de la Haute Colme constitue le premier horizon. Sa présence sera plutôt marquée par des plantations ponctuelles et groupées, à l'intersection des routes par exemple.

La deuxième séquence, située entre les canaux de la Haute Colme et de Bourbourg, présente une ambiance plus animée : villages plus nombreux, réseau viaire plus dense. Ici, une végétation d'accompagnement axée nord-sud pourra venir souligner les vues perspectives vers la mer - plantations d'alignement le long



"l'éventail"



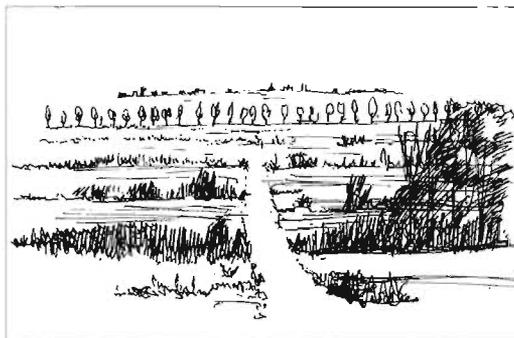
de certaines routes, création ou restauration de haies en limite de parcelles -, elle permettra d'affirmer la position des villages et de cerner leur emprise - bosquets, boqueteaux, arbres remarquables.

Le Canal de Bourbourg constitue le deuxième horizon et la transition avec l'univers urbain. Son fil pourra alors être plus largement aménagé et densément planté - petits

boisements, plantations d'alignements, chemins de randonnées, aires de pique-niques,...

Les dernières séquences consacrées à la ville et à l'industrie dessinent un horizon minéral, dense et plus riche en verticales. La maîtrise de leur évolution dépendra du respect de la ligne du canal de Bourbourg comme limite ultime des extensions urbaines et industrielles vers le sud. Pour mettre à profit une lecture synthétique de la Flandre littorale, une signalétique destinée aux cyclistes et aux randonneurs pourrait être mise en place. Elle expliquerait les origines et la constitution de la plaine canalisée (cf. la boucle de randonnée pédestre départementale et la transdépartementale équestre).

La découverte des paysages de la Flandre littorale par les voies d'eau - canal de Bourbourg, canal de la Haute Colme - révélerait "de l'intérieur" les traits fondamentaux de ce vaste paysage.



Organisation à privilégier : dynamisme



Organisation actuelle : statisme

Reconnaissance :

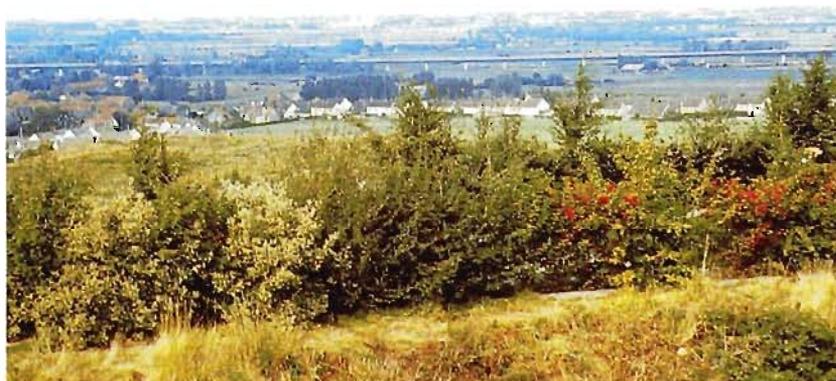
- Z.N.I.E.F.F. : dans la plaine, à l'ouest, on retrouve les Z.N.I.E.F.F. 109 * 109-1 * 109-2 * 109-3
- 109 : Plaine Maritime Flamande entre Watten, Loon Plage et Oye Plage.
- 109-1 : Bassins de Coppenaxfort, watengang du Zout Gracht et prairies et mares de la Ferme Belle à Loon Plage.
- 109-2 : Prairies et mares de la Vieille Colme
- 109-3 : Tourbière saumâtre de Poupremeete, Canal de Bourbourg, Marais David et Prés de Saint-Georges.

Les partenaires à associer :

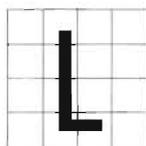
- Communes.
- Voies Navigables.
- Direction Départementale de l'Agriculture.
- Chambre d'Agriculture.

Grand Pays : **La Flandre**
Grand Paysage : **la Flandre littorale**
Entité Paysagère : **la plaine canalisée**

Fiche de site remarquable
Mont de Watten



Au pied du moulin, vue bleutée vers le nord



La "Montagne de Watten" culmine à 72 m. Elle se situe au contact de la Flandre littorale, de la Flandre intérieure, du - Marais de Saint-Omer et des collines de l'Artois. Ce relief marque l'achèvement de la ligne des monts s'égrénant le long de la D.26 et reliant la Flandre Belge à l'Artois.

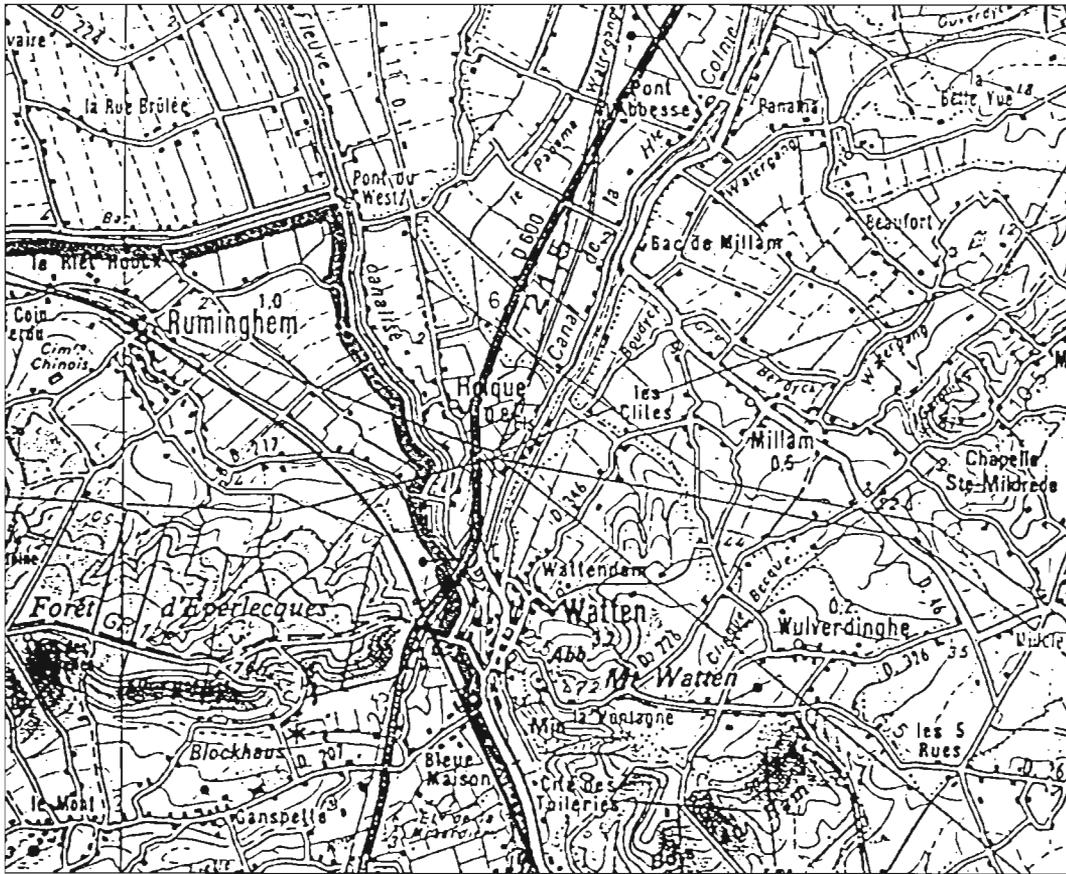
L'observateur découvre un horizon fait de contacts :

- contact des reliefs et de la plaine,
- contact des forêts et des prairies,
- contact des terres agricoles et de l'eau canalisée.

La différence d'altitude donne l'illusion d'une vue à vol d'oiseau.

Ce que l'on nomme "mont" ne se perçoit pas comme tel :

- au nord en suivant l'Aa, les hauteurs se présentent comme des versants boisés encadrant étroitement le lit de la rivière et formant la vallée,
- venant de l'Est, on découvre le mont comme la rupture du "plateau" de la Flandre intérieure, promontoire formant pivot au dessus de l'amorce du "delta" du fleuve.



Carte de localisation d'après I.G.N. 1/ 100 000

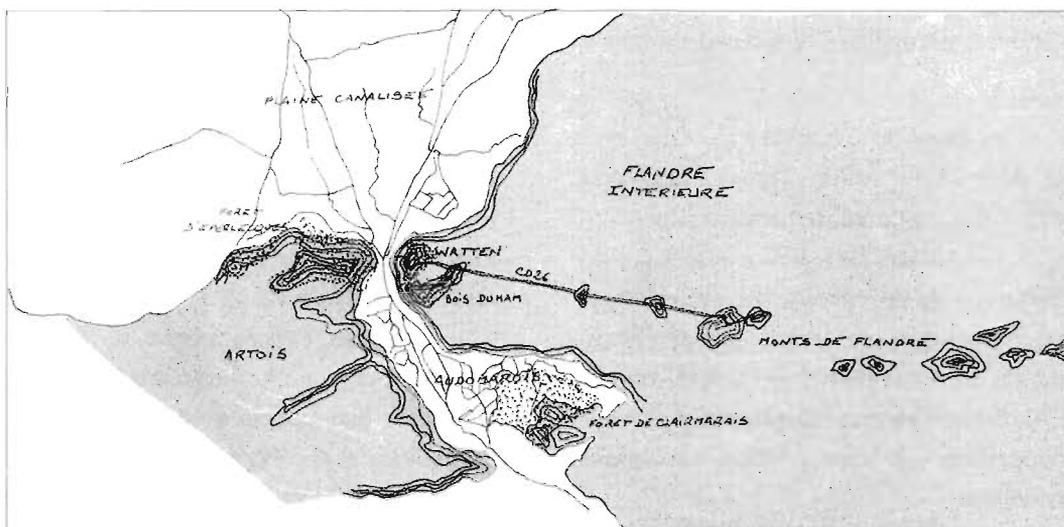
Intérêts du site :

- la densité des éléments historiques se faisant écho sur le site : moulin, abbaye...
- la multiplicité des ambiances susceptibles d'être vécues à la faveur d'une promenade : fleuve canalisé, bois, belvédère, vestiges historiques, plaine humide.

Analyse des axes de mutation :

- franchissement de la Vallée de l'Aa par la ligne T.G.V. L'infrastructure donne une échelle à la plaine et vient tempérer l'effet de dispersion des masses construites, des masses végétales et des réseaux E.D.F.,
 - évolution des micro-sites industriels au bord des canaux, y compris la centrale électrique,
 - développement touristique.

Aspects - Orientations d'aménagement :



Watten et la ligne des Monts de Flandre

Orientations d'aménagement :

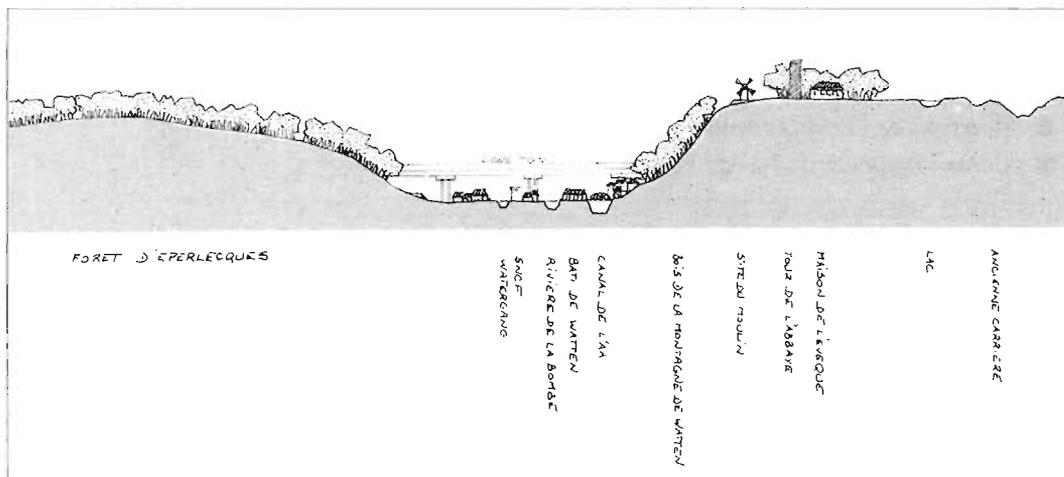
Actions engagées à soutenir :

- Acquisition de terrains en zone de préemption par le Département, pour réaliser entre autres choses un circuit de découverte générant des vues vers la Flandre et l'Artois.

- Aménagement paysager autour du moulin. Une réorientation serait souhaitable afin de mettre en relation les abords directs du moulin avec la topographie militaire - fortifications en terre - et la végétation environnante.

- Signal du passage des transdépartementales cyclistes et de la boucle de randonnée départementale traversant le site : marquage des accès et passages depuis les routes.

- Maintien et amélioration des peuplements forestiers.



Lecture transversale de la vallée

Actions nouvelles à entreprendre :

Dans la vallée :

- Renforcer la perception du relief et de la cluse - ligne T.G.V., centrale électrique, etc.- à l'occasion de tout aménagement.

- Favoriser la hiérarchisation des éléments - routes, canaux, habitat, industrie - pour permettre une lecture fine et efficace du site dans son ensemble - simplification.

- Rechercher des "séquences" favorisant l'approche du site depuis la plaine canalisée.

- Rationaliser l'occupation de l'espace à l'intérieur de la patte d'oie des canaux - fleuve canalisé de l'Aa et canal de la Haute Colme -, de façon à faciliter le repérage.

- Intervenir de façon minimaliste près du moulin, en rupture avec l'exubérance de la propriété privée contiguë au belvédère. Rechercher un vocabulaire minimisant l'impact du premier plan au profit de la vue lointaine vers le nord.

- Favoriser l'accès public au site de l'Abbaye, et en particulier à la tour, comme véritable lieu panoramique, à valeur symbolique et historique.

- Créer des fenêtres et des percements judicieux dans le bourrelet forestier ceinturant le site de façon à ouvrir des vues vers l'ouest - Monts d'Artois - et vers le sud - Audomarois.

Reconnaissance :

■ Z.N.I.E.F.F. 109 : plaine maritime flamande, 23 : complexe écologique du Marais audomarois, 23-5 : bois royal de Watten, 23-4 : bois du Ham, 23-6 : la forêt d'Eperlecques et ses belvédères.

- Site classé du Mont de Watten N° 10.
- Zone de préemption départementale du site de Watten.
- Parc Naturel Régional de l'Audomarois.

Les partenaires à associer :

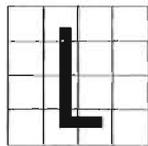
- Communes
- Direction Départementale de l'Action Culturelle.
- Service Départemental de l'Architecture.
- Electricité De France.
- Voies Navigables.
- Direction Départementale de l'Agriculture.
- Direction Départementale de l'Equipement.
- Comité Départemental du Tourisme.
- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord.
- Conseil Régional du Nord - Pas de Calais

Etudes existantes sur ce site :

- P. Locoge - Direction Régionale de l'Aménagement et de l'Environnement - Etude du site de Watten - D.R.A.E. 1981.
- Agence d'Urbanisme de la Région Dunkerquoise - Etude paysagère - A.G.U.R. 1982.
- E. Poncelet - Proposition d'aménagement - DRAE. 1983.
- AGUR - Développement touristique du site de Watten - 1985.
- Gilles Noyon, Paysagiste - Etude d'Amélioration de Cadre de Vie sur Watten . 1992.

Grand Pays : **La Flandre**
 Grands Paysages : **la Flandre littorale, la Flandre intérieure, la plaine de la Lys**
 Entités Paysagères : **le plateau calcaire, les Weppes, la plaine de la Lys, l'Houtland intérieur, les monts de Flandre, les Moères, les dunes littorales**

Fiche d'itinéraire
La Transflandrienne
 la départementale 947



La route départementale reliant Lens à Bray-Dunes porte le numéro 947 et passe par La Bassée, Estaires, Caëstre, Steen voorde et Hondchoote.

Suivre cette route c'est en quelque sorte suivre le sens de la sédimentation, la direction générale qu'a suivie la mer pour se retirer jusqu'à son rivage actuel.

Cette route est un formidable transect* à travers plateau, plaine, collines, polders, dunes et lignes d'eau : la Lys, le canal de La Bassée, le canal de la Basse Colme, le canal de Dunkerque à Furnes.

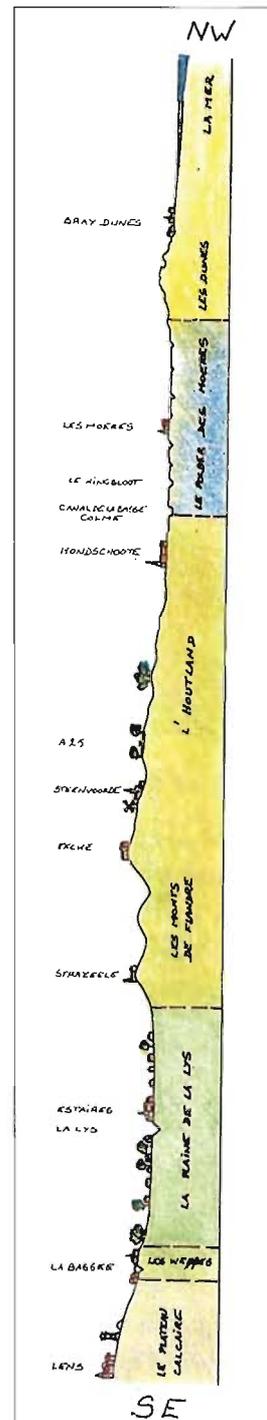
Cette route transflandrienne, reliant le bassin minier à la mer, ménage de très longues séquences dans les paysages ruraux. Ces séquences rectilignes sont rythmées par les coudes de la route au niveau des carrefours en cœur de bourgs ou de hameaux.

Cette route est une alternative à l'autoroute n° 25, elle permet une vision plus rapprochée des paysages traversés - vues "de l'intérieur".

Sur l'ensemble du linéaire de la D.947, le statut de la route est varié et influe largement sur les possibilités de perception des séquences paysagères qui s'y enchaînent.

La route est tour à tour axe principal et économique d'un territoire - entre La Bassée et Estaires - et voie de desserte locale - entre Caëstre, Strazeele et Steenvoorde.

Pour le visiteur venant du sud et de la métropole par l'autoroute n°25 et désirant découvrir le littoral "sauvage" du Nord, le balisage invite à quitter l'autoroute à la hauteur de Winnezele en direction de Bray-Dunes.



transec : coupe virtuelle selon un axe spatial déterminé, destinée à représenter schématiquement une séquence d'information.

Séquence 1 : Lens - La Bassée

C'est la séquence du plateau. La voie coupe l'extrémité sud-ouest de l'openfield qui s'étend sur un socle calcaire depuis Tournai jusqu'à Mazingarbe. C'est le rebord nord du Bassin Minier. La route, à la faveur d'une ondulation très ample, permet d'apercevoir d'anciens terrils et chevalements. A cette hauteur la voie présente une large emprise et des accotements recevant une piste cyclable. Cette séquence est constituée d'une première section à dominante agricole où la topographie permet des vues larges sur des lointains urbains et industriels.

Dans la deuxième section, de Hulluch à La Bassée, la voie s'inscrit dans un tissu urbain d'une facture linéaire de cités ouvrières et minières. Malgré tout, des ouvertures visuelles latérales sont possibles entre les bourgs. L'une d'elles est encore occupée par un ancien cavalier de mine - talus servant au passage des wagonnets.



Séquence 2 : La Bassée - Estaires

Une fois dépassé le canal d'Aire - en deux bras - et les zigzags à travers la ville de La Bassée, la route aborde la plaine de la Lys. Les premiers kilomètres sont urbanisés et présentent un paysage qui, au delà des constructions, est abondamment planté. Nous sommes ici sur les confins sud des Weppes et les bosquets de peupliers sont très nombreux (cf. fiche Pays lillois sur les Weppes). La vue appréhende des horizons assez rapprochés et végétaux. Ce n'est qu'au delà du carrefour des "4 Chemins" que nous pénétrons véritablement dans la plaine de la Lys. Ce passage s'opère plus sur le registre du glissement que de la fracture. La voie offre une large emprise et une rectitude presque parfaite. La route acquiert le

profil caractéristique de la plaine de la Lys. Cette séquence reçoit un lourd trafic automobile et routier. Le traitement des bords de route affiche une banalisation marquée. Une haie d'ormeaux et la glissière de sécurité de type autoroutier accentuent une lecture de la voie en corridor. Ici, il faut aller vite et il n'est pas évident, ni même sécurisant, de réaliser un arrêt pour apprécier le paysage de la plaine. Le paysage n'est plus appréhendable, il a perdu la qualité des premiers plans agrémentés de banquettes d'herbe, de fossés profonds, de ponts, de jardins fleuris.

Plusieurs événements animent le trajet : à mi-parcours, le carrefour de La Bombe et le Mémorial Indien, puis le cimetière anglais qui reprend avec ingéniosité le vocabulaire du fossé. Sur toute la longueur de la séquence, les largeurs entre la chaussée et le fossé sont variables. C'est au nord du Mémorial Indien que l'accotement est le plus large, il peut accueillir un alignement d'arbres et même parfois des constructions anciennes en bord de route. Sur cette section le rythme des fermes s'égrénant le long de la voie est plus distendu, les vues sur le paysage plus généreuses.



Séquence 3 : Estaires - Strazeele

La départementale 947 est l'axe principal d'Estaires. Elle traverse la commune sur toute sa longueur. La rive gauche de la Lys est toujours représentative de l'entité paysagère de la plaine de la Lys : le fossé y est bien présent. L'emprise et le vocabulaire routiers sont, quant à eux, beaucoup moins manifestes que précédemment.

Plus loin, les bourgs de Neuf et Vieux Berquin s'étirent le long de la route. Les constructions sont généralement d'une volumétrie plus réduite que celles de la rive droite et leurs abords plus jardinés. A l'extérieur des centres, le tissu bâti plus lâche permet des visions à grande distance : à l'ouest, un horizon boisé constitué par la forêt domaniale de Nieppe et à l'est des territoires agricoles très ouverts et très plats. Aux alentours du Douliou la route est encore légèrement surélevée ce qui crée un effet de belvédère. Au nord de Vieux-Berquin, avant le passage à niveau, la route dessine une courbe. C'est à ce moment seulement que se découvre une forte, franche et soudaine dénivellation que la route appréhende par une cote rectiligne. A ce niveau la plaine de la Lys et l'Houtland entrent en contact. Le paysage, qui ne présente que très rarement des structures arborées, permet la découverte de cet événement topographique. Mais l'étirement des constructions, sur le bas côté ouest entre Strazeele et sa gare, altère cette perception.

**Séquence 4 : Strazeele - Steenvoorde**

Le village de Strazeele est situé au sommet du talus. C'est un village-carrefour important puisqu'il est aussi traversé par la N. 42, reliant l'autoroute n°25 à Hazebrouck et menant aux plages du Boulonnais. Le paysage est maintenant différent. C'est la séquence qui offre la topographie la plus vigoureuse. La route se présente comme une sécante entre les Monts de Flandre à l'est et les Monts de Cassel et des Récollets à l'ouest. C'est du village d'Eecke que l'impression de couper la chaîne des monts est la plus prégnante. Néanmoins, les constructions de part et d'autre de la route réduisent fortement les possibilités de cette perception. C'est la séquence qui offre le plus de pittoresque, avec ses clochers, ses moulins et ses villages traditionnels. C'est aussi à ce niveau là, dans les bourgs - Caëstre, Steenvoorde -, que la route traverse des carrefours tortueux qui désorientent parfois l'automobiliste.

**Séquence 5 : Steenvoorde - Hondshoote**

Passé Steenvoorde le relief devient plus calme. C'est au niveau de l'échangeur autoroutier de Winnezele que la route peut véritablement être qualifiée de "route de la mer".



Malgré la quiétude du relief, la route présente un enchaînement de courbes qui renforce l'ancrage de l'itinéraire au terroir. L'effet se maintient malgré quelques rectifications dans le tracé des courbes ; les "délaiés" qui en ré-

sultent sont l'une des composantes importantes de cette séquence.

Une première section entre Winnezele et la rivière de l'Yser présente des horizons plus opaques et plus rapprochés qu'habituellement dans l'Houtland, en raison de la présence du bois Saint Acaire et de boqueteaux. La route semble glisser le long du bois pour le contourner et éviter de le pénétrer.

Le caractère autoroutier du franchissement de l'Yser occulte encore davantage la présence de la rivière déjà très discrète.

Le carrefour des "5 Chemins" est la seule halte obligatoire de la séquence. Son aménagement n'est ni sécuritaire, comme il semble en avoir la prétention, ni conçu comme une vitrine des paysages alentour.



Séquence 6 : Les Moères

La route traverse aussi les faubourgs d'Hondschoote qui marquent aussi un arrêt sur l'itinéraire.

En poursuivant vers le nord, elle franchit avec indifférence le canal de la Basse Colme avant de longer le hameau "fantôme" de la Cartonnerie. Il ne reste plus qu'à passer le Ringsloot pour découvrir le polder des Moères, royaume de l'orthogonalité.

Il est possible de traverser cette séquence sans réellement percevoir le caractère volontaire de sa trame géométrique. La route - comme dans la plaine de la Lys - y circule toujours sur un léger remblai propice à une meilleure découverte des cultures et de la texture des sols.

La route est alors parfaitement rectiligne, elle ne se brise que pour former deux virages à 90° à la hauteur du village des Moères.

Ici le fossé est envahi par les phragmites qui amplifient d'un froissement sec le bruit des rafales de vent. Seule la rectitude de la voirie marque le caractère fondamental de ces territoires. Les aménagements se limitent à l'emploi de la glissière de sécurité standardisée.



Séquence 7 : Les dunes

Après avoir traversé sous le remblai la rocade du littoral, la route approche son but : la mer et Bray-Dunes.

Les rythmes sont de plus en plus rapides car la route appréhende le système dunaire dans ses plus petites dimensions, perpendiculairement à la mer. Depuis la route il n'y a plus trace de ce qui fut l'ancienne dune intérieure. La route décolle petit à petit du sol pour enjamber le canal de Dunkerque - Furnes parfaitement rectiligne et la ligne de chemin de fer. L'atterrissage se fait ensuite au niveau de la Dune Marchand. Le registre pour traiter le bord de la route est une fois de plus fortement emprunt d'un caractère banal et routier alors que nous sommes ici dans l'un des plus beaux espaces naturels du Nord. Le maigre contact que la route entretient avec la dune ne permet pas aux visiteurs d'apprécier la valeur ni la fragilité du site traversé.



Suivre la départementale 947 permet de jouir des variations paysagères offertes par la Flandre. Encore faut-il que les aménagements de la voie facilitent et renforcent la lecture des paysages traversés.

L'itinéraire peut se comparer à une corde à noeuds. Les noeuds sont les bourgs, les hameaux et leurs carrefours. Les sections de "corde lisse" quant à elles sont les linéaires importants où la route traverse le territoire rural.

Chacune des séquences de l'itinéraire met en scène des problématiques différentes et fait appel à des compétences diverses - le Département pour le linéaire de voirie, la Commune ou le particulier pour les espaces mitoyens ou avoisinants. Il importe néanmoins que les interventions sur la voie relèvent d'une cohérence générale et d'un projet global.

Avant tout aménagement, il convient de répondre à quelques questions simples :

- quel enjeu paysager constitue la route pour le territoire qu'elle traverse ?
- les préoccupations sécuritaires dans l'aménagement d'une voirie sont-elles compatibles avec les ambitions paysagères d'un parcours touristique ?
- quel agrément procure la variété des ambiances paysagères des territoires traversés et des événements venant rythmer le voyage ?

- y-a-t-il intérêt à permettre la vue sur un bas-côté fleuri et sur un fossé si ceux-ci parlent à eux seuls de la spécificité d'un paysage ?

Seules les réponses à ces questions peuvent permettre de valider ou non un travail sur le C.D. 947.

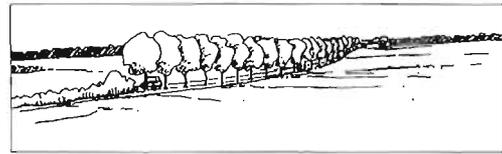
L'alignement d'arbres, s'il génère souvent des qualités sur les routes qu'il borde, ne doit s'envisager que sur des linéaires suffisamment longs et où une nécessité de structuration semble incontournable. Nulle part dans ce secteur un besoin manifeste ne s'est fait sentir, bien qu'il existe ponctuellement : Neuf-Berquin, Grand Chemin.

Sur l'ensemble du parcours on constate une dominante très forte du caractère routier sur les sites traversés. Des réflexions seront à conduire pour définir un vocabulaire ne

banalisant pas l'espace traversé.

Sur chacune des séquences des thèmes de réflexion à faire suivre d'actions pourraient être entamés de façon privilégiée.

Séquence 1 :



Préserver l'openfield qui permet des vues lointaines et maintenir l'inconstructibilité des terrains le long de la voie.

Accompagner le léger mouvement topographique d'un alignement d'arbres protégeant la piste cyclable.

Séquence 2 :

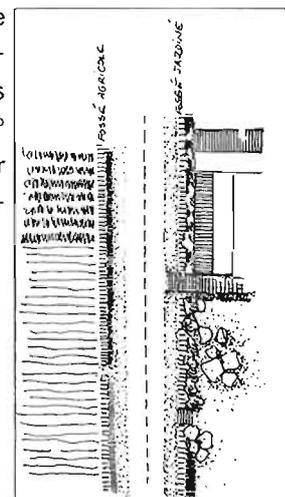
Atténuer le caractère routier qu'affirme la haie d'ormeaux et la glissière de sécurité.

Améliorer l'intégration de l'axe dans la plaine, surtout dans la section La Bassée - La Bombe. Ouvrir les bords de route sur les espaces jardinés et agricoles.

Encourager le maintien du fossé au détriment du busage : cette attitude participe à la valorisation de l'identité paysagère tout en offrant des limites sécurisantes aux jardins limitrophes.

Séquence 3 :

Maintenir des ouvertures visuelles sur la campagne afin de permettre une découverte qualitative du talus qui marque le passage de la plaine de la Lys à l'Houtland, événement majeur de ce territoire. Remarques similaires à la séquence n° 2, en particulier pour la préservation du fossé.



Séquence 4 :

Privilégier ici des interventions sur les multiples carrefours qui rythment le parcours :

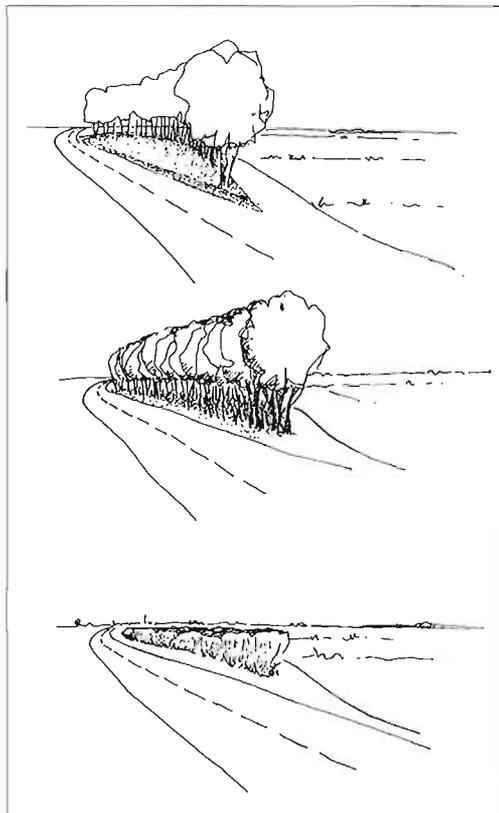
- en milieu rural, le carrefour de la déviation de Steenvoorde présente un caractère excessivement routier - larges emprises routières et îlots directionnels.

- en milieu urbain, le caractère routier est aussi trop manifeste. Pour faciliter la compréhension du cheminement, il est nécessaire de renforcer l'homogénéité des aménagements sur l'ensemble du linéaire de la rue, y compris aux carrefours.

Séquence 5 :

Aménager les nombreux délaissés obtenus après redressement des courbes pour ancrer davantage la route à son terroir. Deux options sont possibles : cadrer ou appuyer une vue intéressante sur le paysage, ou au contraire focaliser les regards sur l'aménagement lui-même.

Développer de nouveaux usages de ces espaces : fonction de halte ou de point d'information sur la nature du paysage alentour, sa géographie, son histoire.



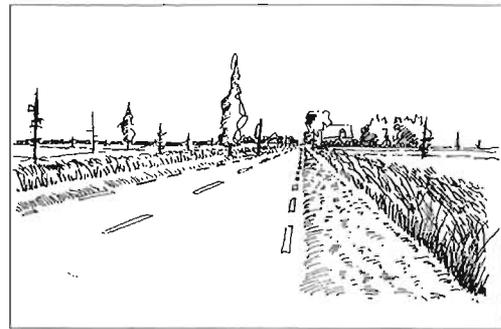
Mettre en scène l'Yser grâce à un marquage ponctuel faisant appel à un vocabulaire paysager lié à l'eau : pour la végétation, saules têtards, aulnes, peupliers blancs, et pour le mobilier, rambarde de pont, bornes, éclairage, etc.

Valoriser le Carrefour des 5 Chemins.

Une stratégie globale d'aménagement doit gérer l'intégralité de la séquence.

Les séquences n° 4 et n° 5 se prêtent tout particulièrement aux techniques de fauchage tardif des bernes.

La présence d'une végétation plus abondante crée un avant plan changeant au fil des saisons qui renforce l'agrément du parcours.



Séquence 6 :

Mettre en scène l'orthogonalité de ce territoire, en particulier aux entrées du village des Moères et aux nombreux carrefours de campagne - bornage, vocabulaire signalétique vertical, ... Dans la campagne, le fauchage des bernes permettra de voir le fossé rectiligne grâce à la présence des phragmites.

Réduire le caractère routier de la voie surtout au niveau du franchissement de la dune.

D'une façon plus générale, réduire le caractère routier du C.D. 947 et affirmer davantage les qualités du territoire traversé. Créer un mobilier urbain spécifique permettant d'identifier plus facilement la route comme axe menant à la mer.

Grand Pays : **La Flandre**
 Grand Paysage : **la Flandre intérieure**
 Entités Paysagères : **les monts de Flandre - l'Houtland intérieur**
les marches de l'Audomarois

Fiche d'itinéraire
La Route des crêtes
 par les départementales 26 et 948 de Steenvoorde à Watten
 par les monts Cassel et des Récollets



suivre la route des crêtes c'est renouer avec l'histoire et parcourir la Flandre intérieure d'est en ouest. C'est aussi relier des sites touristiques - Mont Cassel et site de Watten -, c'est aborder la Flandre dans une succession de reliefs sur lesquels la vue ricoche, comme autant de belvédères sur la campagne.

L'ensemble des collines situé à cheval sur la frontière - Mont Kemmel, Mont Rouge, Mont de Boeschepe, Mont Noir, Mont Scherpenberg - ne sera pas abordé dans cette fiche car les collines sont organisées en réseau et non le long d'un axe.

La découverte et l'enchaînement des séquences paysagères s'enrichissent en fonction du sens du déplacement. Les potentialités territoriales permettent le repérage de cinq séquences sur le parcours qui relie Watten à Steenvoorde.

Entre Cassel et Watten la topographie ne présente pas le modelé atténué qu'on lui connaît plus au nord. La route franchit deux collines culminant environ à 70 mètres qui rythment et "préparent" l'ascension du Mont Cassel.

Séquence 1 : Watten - Lederzeele

C'est la séquence correspondant au paysage des marches de l'audomarois. Petit à petit le socle limoneux se redresse. La route décrit une succession de courbes bordées de haies pour franchir la dénivellation. L'arrivée sur Watten devrait offrir un magistral belvédère sur la vallée de l'Aa. Malheureusement le charme de cette route campagne est brusquement rompu par l'apparition de glissières de sécurité qui dégradent la perception du paysage au niveau de la seule "fenêtre" ouverte sur la vallée.

Les bois disposés sur les flancs du relief descendent sur la plaine de l'Aa, créant un horizon de lisières arborées. A la faveur d'interruptions dans cette limite, la vue peut s'évader tour à tour sur le marais, l'horizon lointain de l'Artois et la plaine flamande. Le carrefour entre la D. 26 et la D. 326 surprend ici par les fortes emprises routières qui ne laissent percevoir aucune intention de dialogue avec les sites des alentours.

Au moment où la route semble surplomber les boisements, les remblais d'une ancienne carrière viennent perturber cette vision dominante. Cet événement dans le paysage demanderait à être estompé ou boisé pour s'intégrer au relief du plateau.

**Séquence 2 : Lederzeele - Balemberg**

C'est la séquence dont la topographie est la plus plate. La route se présente comme un axe rectiligne en situation constante de surplomb. La vue est bloquée d'un côté et de l'autre de la voie par les haies. Si le passage en tunnel sous le remblai du T.G.V. à proximité de la colline de Balemberg ne joue qu'un rôle anecdotique, le remblai qui se poursuit à travers la campagne limite à moyenne distance toutes les vues sur celle-ci.

**Séquence 3 : Balemberg - Cassel**

C'est sur cette séquence que la route aborde une série de petits reliefs successifs donnant à ce coin de Flandre un aspect de paysage collinaire.

Cette configuration permet de ménager des effets de surprise, au passage de chaque ondulation du terrain.

En venant de Watten, ces reliefs se présentent comme des écrans qui semblent remettre toujours à plus loin la découverte du site de Cassel.



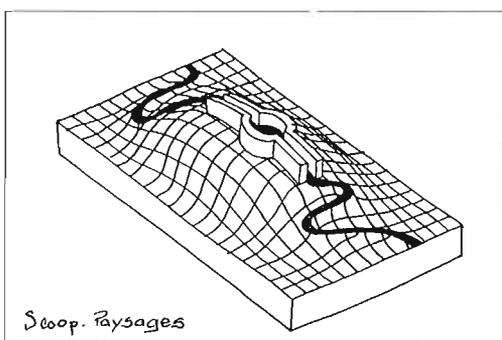
Séquence 4 : Mont Cassel et Mont des Récollets

A l'arrivée sur Cassel, la route prend des allures montagnardes. Ses virages en épingle à cheveux permettent tour à tour des surplombs ouverts sur la plaine et des ascensions sous couvert boisé. La route s'engouffre ensuite dans la galerie bâtie de la ville, qui s'évase seulement au niveau de la Grand'Place. Aucune ouverture ne laisse découvrir la situation dominante du site.

Les Monts Cassel et des Récollets sont intimement liés. Leur contact s'effectue au niveau d'un col, occupé par un carrefour assez fréquenté - D. 948/D.916 - sur l'ancienne route de Lille à Dunkerque.

En ce point, l'aménagement à caractère excessivement routier génère une coupure là où devrait s'effectuer une transition douce entre les deux monts.

Après le franchissement de Cassel par son sommet, la route effleure habilement le mont boisé des Récollets, pour offrir, le long de son versant nord, un splendide balcon couvert.



Séquence 5 : Récollets à Steenvoorde - autoroute A25

Sur cette séquence le relief garde son modelé. Contrairement à la séquence située à l'ouest de Cassel, la route s'inscrit ici dans l'épaisseur du terrain. La présence des talus soulignée par les haies fait perdre toute notion de repère. Toutefois, cet encaissement confère à la voie un statut très original de chemin creux qui dégage un sentiment de bien-être et de confort.

La continuité de la route se poursuit même jusqu'au centre de Steenvoorde, où un double alignement de marronniers et de tilleuls vénérables invite à pénétrer l'espace urbain. Au-delà de Steenvoorde, le registre de la route se trouve brusquement modifié par les aménagements autoroutiers - rocade, ponts, îlots directionnels, etc...

L'effet de coupure est très net. Aucun signe n'aide le promeneur à s'orienter vers le réseau de routes et de chemins innervant le site des monts transfrontaliers.



Orientations d'aménagement :

L'axe départemental doit participer à la valorisation de l'ensemble naturel et touristique constitué par les Monts de Flandre. La qualité des cheminements d'accès aux sites est aussi importante que la mise en valeur des monts eux-mêmes.

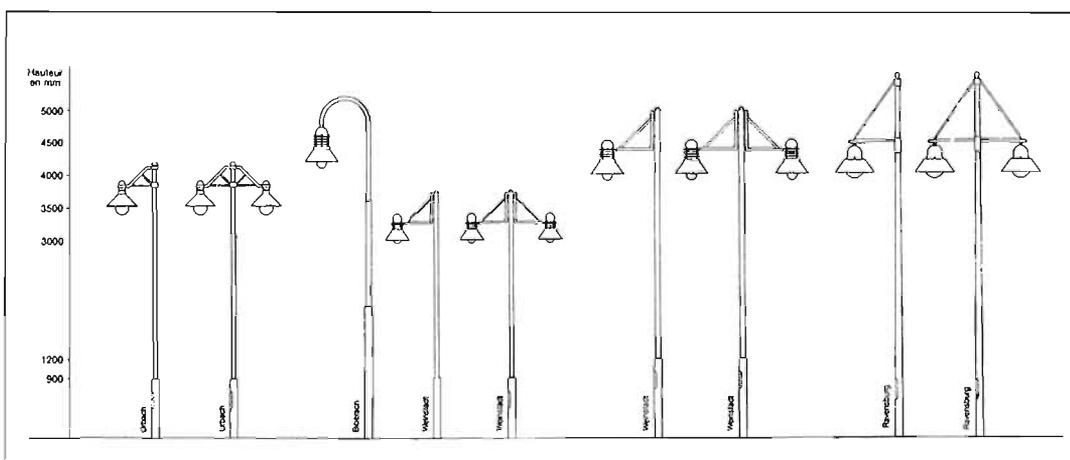
Les aménagements peuvent contribuer à mettre en scène les paysages.

Deux objectifs doivent être poursuivis : le respect et la valorisation des grands caractères de l'environnement et la création d'événements nouveaux venant enrichir le parcours.

Un juste équilibre doit être trouvé entre la nécessaire homogénéité du parcours et l'affirmation des différentes séquences paysagères traversées :

- La continuité de l'axe peut s'exprimer à travers un revêtement de sol, un mobilier urbain, et une végétation spécifiques, et son rôle touristique doit se manifester dans un aménagement à caractère moins routier, surtout aux carrefours.

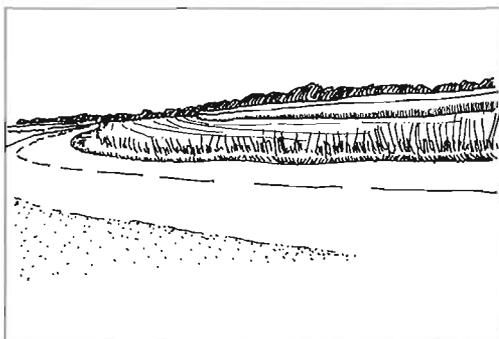
Les croisements, chemins et arrêts sont des lieux privilégiés pour installer des repères et une signalétique adaptés - panneaux d'information, bornes, mats d'éclairage.



La mise en évidence de l'identité de chaque séquence doit se faire dans le respect de l'harmonie générale :

Séquence 1

Favoriser les ouvertures visuelles sur la vallée de l'Aa. Atténuer le caractère routier de certains points - entrée de l'abbaye de Watten, carrefour D26/D326. Atténuer l'impact de la carrière en intégrant le modelé des terres à celui des formes souples du paysage alentour, en se référant aux formes créées par les anciennes fortifications de terre.



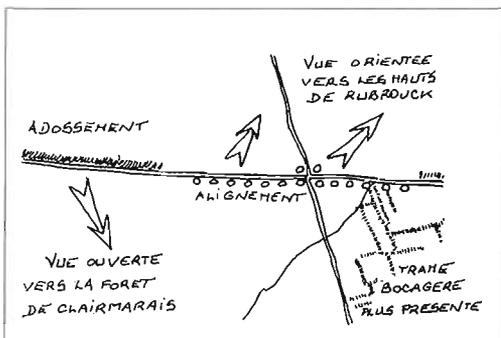
Séquence 2 :

Préserver et affirmer l'alternance des plantations en bord de route pour rythmer les ouvertures visuelles - haies et alignements se succédant de part et d'autre de la route.

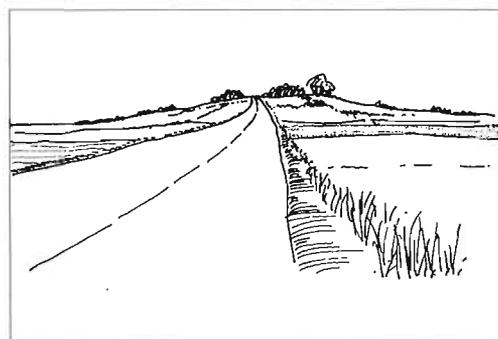
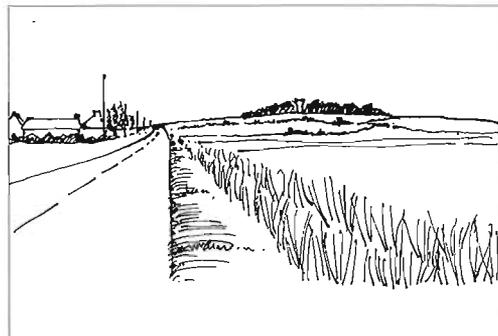
Séquence 3 :

Amplifier la perception lointaine des reliefs par la plantation de petites masses boisées sur les sommets en veillant à ne pas obturer la perception du paysage à partir des points culminants.

Maintenir la végétation et les constructions



basses dans les sections intermédiaires de manière à dégager au maximum les vues sur les alentours.



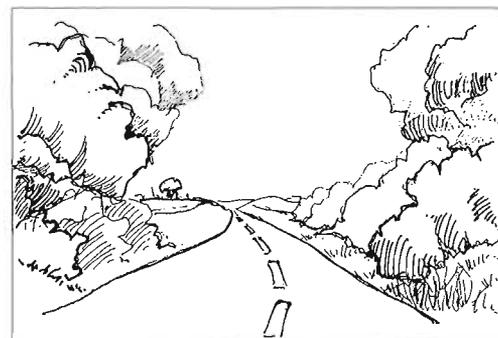
Séquence 4 :

Eviter toute rectification de courbe dans l'ascension des Monts Cassel et des Récollets et mieux gérer les abords directs de la route, notamment au niveau des surplombs en "épingles à cheveux".

Atténuer en priorité le caractère routier du carrefour entre Cassel et les Récollets : réduction des emprises de la voirie et mise en scène de la continuité est-ouest de l'itinéraire en resserrant le champ visuel au niveau du croisement.

Séquence 5 :

Maintenir le profil en chemin creux de la route, quitte à l'affirmer aux sommets des talus par des haies formant voûte sur le cheminement.



Bibliographie :

- Scop Paysage pour le Conseil Général du Nord : Etude pour la définition des zones de préemption des Monts de Flandre - Novembre 1983.

Actions à développer :

- Site de la montagne de Watten permettant des vues panoramiques de la Flandre et de l'Artois.
 - Traitement paysager du C.D. 26
 - Plantations d'alignements
 - Accompagnement paysager de la ligne TGV
 - Renforcement des calottes forestières des Monts Cassel, ...
 - Préservation de la trame bocagère des versants des Monts.
 - Boisement dans une zone située dans le triangle Watten - Cassel - Forêt de Clairmarais. Vérifier la conformité avec les remarques sur la séquence n° 1.
 - Continuité boisée entre les Monts à assurer.
- Réserver les plantations d'alignement à la séquence n° 2, d'autres structures végétales semblant plus adéquates sur d'autres séquences.

Partenaires à associer :

- Communes
- Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général du Nord
- Direction de l'Environnement du Conseil Général du Nord
- Office National des Forêts.